

MINISTERE  
DES RESSOURCES ANIMALES  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DES  
PRODUCTIONS ANIMALES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES AMENAGEMENTS  
PASTORAUX ET DU FONCIER

BURKINA FASO

\*\*\*\*\*

Unité- Progrès- Justice

**PLAN DE GESTION DE LA ZONE A VOCATION PASTORALE DE YARKANRE  
DEPARTEMENT DE GOUNGHIN  
PROVINCE DU KOURITTENGA**



**Version finale**

Décembre 2003

# TABLE DES MATIERES

Pages

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
INTRODUCTION .....	6
PREMIER CHAPITRE.....	7
PRESENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE .....	7
1.1- MILIEU PHYSIQUE .....	8
1.1.1- Situation géographique.....	8
1.1.2- Climat et végétation.....	8
1.1.3- Relief et hydrographie.....	9
1.2- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....	9
1.2.1- Population de la zone.....	9
1.2.2- Organisation sociale.....	9
1.2.3- Structuration coutumière.....	10
1.2.4- Flux migratoire.....	10
1.2.5- Activités socio-économiques.....	10
1.2.6- Tenure foncière.....	11
1.2.7- Expertise locale.....	11
DEUXIEME CHAPITRE.....	12
ANALYSE DIAGNOSTIQUE.....	12
2.1- ATOUTS ET POTENTIALITES.....	13
2.1.1- Historique de la création de la zone.....	13
2.1.2- Gestion et préservation consensuelles de la zone.....	13
2.1.3- Potentialités.....	14
2.1.4- Conduite des activités de production animale.....	15
2.1.5- Abreuvement des animaux.....	19
2.1.6- Organisation des producteurs.....	19
2.1.7- Principaux intervenants.....	19
2.1.8- Infrastructures.....	21
2.2- CONTRAINTES.....	22
2.2.1- Contraintes d'ordre structurel.....	22
2.2.2- Contraintes d'ordre organisationnel.....	22
2.2.3- Contraintes d'ordre technique.....	23
TROISIEME CHAPITRE.....	25
SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA ZONE.....	25
3.1 RESULTATS DU DIAGNOSTIC CONJOINT.....	26
3.2 AXES D'INTERVENTION.....	30
3.2.1- Au niveau de la zone pastorale.....	30
3.2.2- Au niveau zones diffuses ou hors de la zone pastorale.....	31
3.3. ACTIONS A MENER.....	31
3.3.1- Délimitation et matérialisation des limites de la zone.....	31
3.3.2- Elaboration d'un cahier des charges spécifique de la zone.....	31
3.3.3- Mise en place d'un comité de gestion de la zone.....	32
3.3.4- Mise en œuvre d'actions d'amélioration des ressources pastorales.....	32
3.3.5- Création des infrastructures d'élevage.....	32
3.4 - PLAN D'INVESTISSEMENT.....	33
3.4.1- Aménagement de l'espace et la gestion durable des ressources pastorales.....	33
3.4.2- Amélioration des systèmes d'élevage.....	34
3.4.3- Amélioration des infrastructures marchandes.....	36
3.4.4- Amélioration des compétences des producteurs.....	36
3.4.5- Planification des activités.....	36
3.4.6- Estimation des coûts des activités.....	39
Sous/Total IV.....	40
Formation.....	40
Sous/Total VI.....	41
Recherche Développement.....	41

QUATRIEME CHAPITRE .....	42
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	42
4.1- RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES D'ENCADREMENT.....	43
4.2- ACCES AU CREDIT .....	43
4.3- ACCES AUX EQUIPEMENTS.....	43
4.4- RECHERCHE DEVELOPPEMENT .....	43
4.5- SUIVI- EVALUATION .....	43
RECOMMANDATIONS .....	44
BIBLIOGRAPHIE.....	45
ANNEXES : .....	46

## SIGLES ET ABREVIATIONS

A.Ab. :	Aire d'Abattage
CCTP :	Cadre de Concertation Technique Provincial
CF :	Culture Fourragère
CIVGT :	Commission Inter-Villageoise de Gestion des Terroirs
CPAT :	Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire
CP/PNGT II :	Coordination Provinciale du Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs
CVGT :	Commission Villageoise de Gestion des Terroirs
DAPF :	Direction des Aménagements Pastoraux et du Foncier
DPAHRH :	Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des ressources Halieutiques
DPASSN :	Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Famille Nationale
DPEBA :	Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DPECV :	Direction Provinciale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DPPN :	Direction Provinciale de la Police Nationale
DPRA :	Direction Provinciale des Ressources Animales
DRRA :	Direction Régionale des Ressources Animales
DSK :	District Sanitaire de Koupéla
GF :	Groupement Féminin
GM :	Groupement Mixte
GME :	Groupement Mixte d'Eleveurs
GV :	Groupement Villageois
Ha :	Hectare
Km :	Kilomètre
Km <sup>2</sup> :	Kilomètre Carré
KRT :	Kourittenga
MA. bét. :	Magasin de stockage d'Aliments bétail
M.bét. :	Marché à bétail
OCADES :	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
PAD :	Projet Agriculture Durable
PGD :	Puits à Grand Diamètre
Pm :	Pour mémoire
PNGT II :	Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs

PV : Parc de Vaccination  
Qté : Quantité  
RE : Retenue d'Eau  
Repr. Vil. : Représentant du Village  
SF : Semences Fourragères  
SPAI : Sous Produits Agro-Industriels  
TDR : Termes de Référence  
VV : Vaccinateur Villageois Volontaire  
ZATE : Zone d'Appui Technique en Elevage

# INTRODUCTION

L'élevage faut-il le rappeler, constitue un des piliers de l'économie du Burkina Faso. Il contribue pour plus de 10% au produit intérieur brut. Cependant, il est resté de type extensif basé sur la quête des pâturages naturels comme source alimentaire incontournable. Au regard des aléas climatiques péjoratifs, des pressions de tous genres sur l'environnement, des réflexions sont menées en vue de permettre l'affirmation de l'activité pastorale sur des règles de gestion bien définie. Les zones à vocation pastorale constituent des exemples encourageants au maintien de l'activité d'élevage dans les différents milieux du Burkina Faso. C'est pourquoi, le Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs, (PNGT II) entend accompagner le Ministère des Ressources Animales, notamment la Direction des Aménagements Pastoraux et du Foncier (DAPI) dans l'élaboration des plans de gestion de ces zones pastorales. Le présent plan de gestion porte sur la zone pastorale de Yarkanré, située dans le département de Gounghin, province du Kourittenga. Le travail a été mené par une équipe de trois cadres sous la supervision de Monsieur Salifo TIEMTORE, Directeur des Aménagements pastoraux et du Foncier. Ce sont :

Monsieur KISSOU B. Dominique, Ingénieur d'Elevage, Pastoraliste ;  
Madame OUEDRAOGO T. Brigitte, Ingénieur d'Elevage, Zootechnicien ;  
Monsieur MILLOGO D. Médard, Ingénieur Cartographe-Géographe

Suivant les TDR, l'équipe a effectué des rencontres de travail avec des structures partenaires sur le terrain, puis a effectué un diagnostic participatif avec les représentants des populations des villages riverains de la zone pastorale. Le rapport s'articule sur quatre chapitres :

- premier chapitre : Présentation de la zone ;
- deuxième chapitre : Analyse diagnostique ;
- Troisième chapitre : Schéma d'aménagement de la zone ;
- quatrième chapitre : Mesures d'accompagnement.

Tout au long des travaux, l'élaboration du plan de gestion a suivi la démarche participative

Recommandée par le PNGT II.

A l'issue des travaux, une restitution a été faite aux communautés des villages concernés et à la Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire (CPAT).

**PREMIER CHAPITRE  
PRESENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE**

## 1.1- MILIEU PHYSIQUE

### 1.1.1- Situation géographique

La Province du Kourittenga est située dans la région du Centre-Est du Burkina Faso entre les latitudes Nord (11°48 et 12°34) et (0° et 0° 38) longitude Ouest. Elle couvre une superficie totale de 2780 km<sup>2</sup>. Elle est limitée à l'Est par la Province du Gourma, à l'Ouest par la province du Ganzourgou, au Sud par la Province du Boulgou et au Nord par la Province du Namentenga.

Koupéla, le Chef-lieu de Province, est situé à 140 km sur l'axe Ouagadougou- Fada N'Gourma. La zone pastorale de Yarkanré est située dans cette province, dans le département de Gounghin à environ 180 km à l'Est de Ouagadougou. Elle est constituée par un assemblage de terroirs de plusieurs villages voisins. Elle est limitée au Nord par le village de Sampaongo et par la province du Gourma (village de Tamporé-Kolkome), au Sud par le chef lieu du département, Gounghin et les villages de Kabèga, Kontaga, et Kiéglétoudou, à l'Est par les villages de Boabin, Wénigbankin, Bondoudmin et Googhin et à l'Ouest par les villages de Yarkanré, Fairin et Koabdin.

### 1.1.2- Climat et végétation

Le climat est du type soudano-sahélien caractérisé par une courte période de saison de pluie impulsé par l'activité de la mousson (4 mois) et par une longue saison sèche. La savane arborée claire et la savane arbustive composent essentiellement la végétation de la zone. On distingue trois strates :

- une strate arborée constituée par les espèces les plus couramment rencontrées depuis le plateau central telles le karité, le néré, le raisinier sauvage, le caïlcédrat....
- une strate arbustive avec des espèces comme *Ziziphus mauritiana*, *Piliostigma sp.* et les combrétacées....
- une strate herbeuse constituée de graminées pérennes comme *Andropogon gayanus*, *Andropogon sp.*, *Cymbopogon sp.*...., des graminées annuelles *Schoenefeldia gracilis*, *Loudetia sp*, *Pennissetum pedicelatum* et de quelques légumineuses telles que *Alysicarpus ovalifolius*, *Zornia glochidiata*, *Stylosantes sp*, *Macroptilium sp*...



Photo 1 : Aperçu de la végétation de la zone pastorale (Septembre 2003)

### **1.1.3- Relief et hydrographie**

Le relief de la zone de Yarkanré est un plateau très peu accidenté. Les sols sont gravillonnaires, sablo-limoneux notamment dans les dépressions et le long des cours d'eau et dans les bas-fonds. Les effets de l'érosion éolienne et pluviale se font ressentir sur l'espace qui présente des sols dégradés et lessivés.

Le réseau hydrographique est peu fourni. Les rares cours d'eau qui existent dans la zone ont, au fil des temps subi l'érosion en nappe entraînant ainsi leur comblement. Le bras du fleuve « la Sirba » passant par le village de Sampaongo traverse la partie ouest de la zone pastorale. Mais il est temporaire de même que l'ensemble des bras de cours d'eau que l'on rencontre. Une mare artificielle a été créée par la population à l'intérieur de la zone, mais elle est de capacité très réduite et s'assèche rapidement. Dans les zones riveraines de la zone, on dénombre un forage pastoral et un barrage à Gounghin, une retenue d'eau à Kabèga dont la digue est endommagée dans son point central entraînant une perte importante par écoulement de l'eau.

L'alimentation en eau potable des populations des villages est assurée par huit (8) forages dont six sont fonctionnels repartis entre les villages de Sampaongo (3 forages), Wénigbankin (1 forage), Yarkanré (2 forages) et Bondoudmin (2 forages).

## **1.2- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES**

### **1.2.1- Population de la zone**

Le département de Gounghin couvre une superficie de 490 Km<sup>2</sup> et compte 42 villages avec une population totale de 32000 habitants. La densité au km<sup>2</sup> est de 78 habitants (PAD, 1999).

Le dénombrement de la population de la zone prend en compte les personnes vivant dans les villages qui ont concédé une partie de leur terroir pour constituer l'espace réservé à la pâture ou qui sont les exploitants immédiats de la zone. Au total, quatre mille cinq cent quatre vingt seize (4596) habitants peuplent les principaux villages qui sont : Sampaongo, Wénigbankin, Yarkanré, Bondoudmin, Koabdin, Kontaga et Kiéglétoudou avec 51% d'hommes et 49% de femmes (INSD, 1996 /base de données). Les jeunes de 15 à 19 ans représentent 9,6% de la population totale. Les ressources de la zone pastorale sont exploitées par cette population aussi bien pour l'alimentation du bétail que pour le bois d'énergie et les prélèvements de plantes médicinales pour les besoins quotidiens de la famille. Outre ces exploitants directs, il convient d'adjoindre ceux des villages de Gounghin, , Kabèga. Bondsin, Boabin, Googhin et Fairin.

### **1.2.2- Organisation sociale**

La population exploitant la zone pastorale est constituée d'une diversité de groupes ethniques que sont principalement les Gourmantché, les Mossi, les Yarsé, les Peulh, les Bissa et les Zaosé. Ces groupes ethniques sont constitués par les personnes portant les patronymes suivants : Noba, Sandwidé, Silga, Zombré, Balma, Yandba, Diao, Bagré, Kima et Sana... Le premier village créé dans la zone est celui de Yarkanré. Peuple à l'origine animiste, il identifia un lieu sacré qui existe encore et les cérémonies rituelles sont organisées et les sacrifices faits en l'honneur des ancêtres.

Suite aux sécheresses successives, des populations venues de Boulsa, Tenkodogo et autres localités y migrèrent. Installées au début de leurs arrivées dans le village de Yarkanré, ces populations créèrent par la suite leurs propres villages.

Comme dans toute société, la vie dans ces villages est régie par une structuration coutumière gage du respect des principes de vie commune.

### **1.2.3- Structuration coutumière**

Chaque village qui existe dans la zone est gouverné par un chef de village. Celui-ci est aidé dans l'exercice de ses fonctions par des ministres qui assurent l'exécution de certaines tâches ou constituent les répondants avec une partie de la population. Aussi le KAMBNAABA représente le chef pour certaines cérémonies ou actes, le NABASNOOG-NAABA et le GADEM-NAABA se voient affectés la gestion de leurs quartiers et constituent un relais entre la chefferie traditionnelle et la population ; le SAMAND-NAABA est celui qui prépare la sortie du chef. C'est le responsable du protocole ; le KOOS-NAABA est le responsable des bouchers et est chargé de l'organisation annuelle de la fête du marché ; enfin le KANGRE-NAABA poste actuellement vacant, est le détenteur du principal poumon du village : « les fétiches ».

Cette organisation sociale ne fait apparaître aucune attribution particulière de la gestion foncière. La question du foncier relève directement du chef de village qui consulte en cas de besoin ses ministres.

### **1.2.4- Flux migratoire**

Les villages de la zone comme bien d'autres régions du Burkina connaissent une migration saisonnière d'une partie de la population valide notamment les jeunes vers d'autres contrées à la recherche du travail. Les migrations internes s'effectuent vers les villes de Ouagadougou et de Fada. Les migrations internationales sont orientées vers le Niger (Niamey) et la Côte d'Ivoire. Le séjour d'un émigré dure environ deux années avant que celui-ci ne revienne pour un séjour mis à profit pour aider les parents dans les travaux champêtres et investir les fonds obtenus. Selon les dires de la population, la plupart des émigrés travaillent dans des plaines rizicoles dans les pays d'accueil. L'impact de ces migrations se fait sentir sur l'habitat qui se caractérise par la présence de beaucoup de maisons construites en matériaux définitifs dans les villages.

### **1.2.5- Activités socio-économiques**

Les villages de la zone pastorale de Yarkanré sont des agro-pasteurs pratiquant la production végétale et détenteurs d'un cheptel composite avec une variété d'espèces. La taille du troupeau peut aller de quelques têtes de petits ruminants et de la volaille à plusieurs têtes de bovins.

#### **1.2.5.1- L'agriculture**

L'agriculture est la principale activité qui occupe la presque totalité des populations. Les principales spéculations sont le sorgho rouge, le petit mil, le maïs, le niébé, le sésame et l'arachide. La production céréalière ne couvre pas les besoins des populations et cela, à cause des faibles rendements dus à la dégradation des sols. La culture attelée est développée et chaque famille dispose d'une fosse fumièr.

Des actions de restauration des sols sont entreprises à travers la construction de sites anti-érosifs, l'application de différentes techniques de récupération des glaciés, la plantation d'arbres. Les résidus de récolte sont exploités par les producteurs pour conduire des activités d'embouche de petits ruminants et pour les besoins d'énergie de chauffe de la famille.

Il n'y a pas d'activités de contre saison comme la maraîchéculture du fait du manque d'eau.

#### **1.2.5.2- L'élevage**

L'élevage est pratiqué par toutes les couches de la population. Il concerne les espèces bovine, ovine, caprine, porcine, la volaille et les bêtes de somme comme l'âne.

Il est de type traditionnel extensif et intéresse les animaux d'élevage et les animaux d'embouche.

L'élevage de la volaille et des petits ruminants est surtout dévolu aux femmes.

Les animaux sont vendus sur le marché de Sampaongo (Badnogo) fréquenté par les commerçants du bétail ou encore dans les concessions à travers les intermédiaires du maillon de la commercialisation.

Le métier de boucher contribue à approvisionner les villages en viande et permet l'écoulement des animaux de producteurs notamment les petits ruminants.

#### **1.2.5.3- Les activités génératrices de revenus**

Les femmes mènent des activités de production : savon, beurre de karité, fabrication de biscuits à base de produits de base locaux, petit commerce notamment la bière de mil. De manière générale, les activités sont conduites individuellement. Les groupements mis en place ont du mal à conduire des activités soutenues pour des raisons diverses comme le manque de moyens financiers pour accéder à certaines matières premières.

#### **1.2.6- Tenure foncière**

La tenure foncière traditionnelle est le système de gestion par excellence du foncier dans la zone. Chaque portion de terre appartient à une lignée bien précise qui en fait usage. Cependant, l'intérêt du groupe est prépondérant à celui de la famille ou de l'individu. Les principaux tenants fonciers de la zone seraient les Kima, les Noba et les Sandwidé. L'autorisation d'exploiter la terre est accordée par le chef de village aux étrangers désireux de s'installer après consultation des propriétaires de l'espace convoité. Le demandeur s'acquiesce des rites et coutumes d'usage qui lui sont imposés avant d'accéder à la terre.

En général, on ne refuse pas le droit d'exploitation de la terre aux étrangers et c'est ce qui justifie la diversité ethnique de la population des différents villages. La durée d'exploitation de l'espace n'est pas limitée. L'exploitant peut user des fruits de tous les arbres de l'espace concédé à l'exception de ceux du néré (*Parkia biglobosa*) qui reste la propriété du tenant foncier. Celui qui bénéficie de l'usufruit n'est pas autorisé à planter des arbres. S'il désire le faire, il devra soumettre son intention qui fera l'objet d'une concertation et d'une entente préalable avec les propriétaires terriens.

#### **1.2.7- Expertise locale**

Les villages de la zone pastorale disposent :

- d'un pépiniériste résident au village de Yarkanré, qui produit 5000 à 7000 plants par an ;
- de sept (7) vaccinateurs villageois de volaille dont trois à Gounghin, deux à Kabèga, un à Koabdin et un à Yarkanré ;
- d'un comité anti-feux (peu fonctionnel) constitué par quatre personnes par village et formé par le service départemental des Eaux et Forêts de Gounghin.

# **DEUXIEME CHAPITRE**

## **ANALYSE DIAGNOSTIQUE**

Afin de mieux cerner la problématique de la gestion de la zone pastorale de Yarkanré, un diagnostic conjoint a été conduit dans le village de Yarkanré et a regroupé des représentants des résidents de sept villages exploitant les ressources de la zone.

Ce diagnostic a permis d'identifier les atouts et potentialités favorables à la reconnaissance officielle et à la durabilité de la zone ainsi que les principales contraintes qu'il conviendrait de lever.

## **2.1- ATOUTS ET POTENTIALITES**

### **2.1.1- Historique de la création de la zone**

L'entité zone pastorale de Yarkanré est constituée par l'assemblage de portions de terroirs cédés par les villages de Yarkanré, de Wénigbakin, de Bondoudmin et de Sampaongo. Elle a été créée dans les années 1990 et est le fruit de constat et de réflexion des populations riveraines. La brousse qui selon les populations leur procure des espèces médicinales (*Anogeissus leiocarpus*, *Sterocarpus* sp et autres...) et participe à la résolution des problèmes de santé des personnes. Elle procure la paille utilisée pour la toiture des habitations (*Andropogon gayanus*, *Andropogon* sp, *Pennisetum pedicelatum*, *Cymbopogon* sp...) et des fruits pour la consommation humaine. Elle renferme également une faune qui tend à se raréfier à cause de l'exploitation très importante de l'espace. La réduction et la surexploitation des espaces avec pour conséquence la disparition de certaines espèces médicinales, la faible disponibilité du pâturage pour l'alimentation des animaux, la raréfaction de la paille et du bois pour la construction des toitures et l'énergie ont été ressenties comme une menace dans l'équilibre des villages. C'est ainsi que l'option de la protection de la zone a été retenue.

Depuis sa création des actions ont été menées sur la zone. Ce sont notamment une étude commanditée par le Programme d'Appui aux Aménagements Pastoraux (PAAP) : rapport final non disponible), et la désignation et formation par le service Départemental des Eaux et Forêts de quatre personnes par village pour constituer des brigades anti- feux et de lutte contre la coupe abusive du bois. A cet effet, un pare-feux périmétral avait été ouvert. mais en l'absence d'entretien celui-ci a disparu.

### **2.1.2- Gestion et préservation consensuelles de la zone**

La préservation de la zone a été une initiative collective endogène. Elle émane des principaux utilisateurs de l'espace et qui sont en même temps les propriétaires de la terre. Ceci est un atout important pour la gestion de l'espace. En dépit de la densité d'occupation des espaces pour les cultures, la zone a pu être dégagée et préservée pendant plus d'une dizaine d'année alors que la demande ne cesse de croître pour l'exploitation agricole. Elle est même exacerbée ces derniers temps avec le retour des rapatriés de la Côte d'Ivoire.

Il y a peu de conflits entre les habitants dans l'utilisation des ressources de la zone. Lorsque qu'une situation de conflit se présente, une conciliation est organisée sous l'égide des chefs de village concernés. En l'absence de règlement à l'amiable, l'affaire est transférée au niveau des autorités administratives.

Les propriétaires des troupeaux de la zone sont les agro pasteurs eux-mêmes. Les autres animaux pâturant dans ce site sont soit des animaux des villages environnants, soit des transhumants qui y séjournent de façon temporaire. Les feux de brousse sont rares voire inexistants depuis ces dernières années. La zone de Yarkanré est exploitée et gérée de manière

consensuelle , ce qui est un atout incontestable à la viabilité et à la gestion durable et rationnelle de la zone.

Les villages de la zone sont soucieux de la préservation et de la restauration de leur environnement qui tend à se dégrader. Avec l'appui des partenaires au développement des pépiniéristes ont été formés pour la production de plants qu'ils mettent à la disposition de la population. De plus ceux-ci ont pour rôle de veiller sur les ressources naturelles de la zone. Quelquefois, les actions de surveillance ont permis de procéder à l'arrestation des personnes pratiquant des coupes abusives des arbres ou des émondages incontrôlés. Les fautifs sont tenus dans le cas d'espèce de présenter leurs excuses et de s'engager à ne plus récidiver. Lorsqu'il s'agit des transhumants, l'affaire peut être portée devant le chef de village pour renforcer la sensibilisation des contrevenants.



**Photo 2 : Vue partielle des populations des différents villages lors de la restitution des travaux du plan de gestion de la zone (Septembre 2003)**

### **2.1.3- Potentialités**

#### **2.1.3.1- La végétation**

L'espace zone pastorale est une réserve de flores ligneuses et herbacées variées. La végétation ligneuse est de type soudanien avec la prédominance des espèces ligneuses utilitaires comme *Parkia biglobosa*, *Butyrospermum paradoxum*, *Lannea microcarpa*, *Anogéissus leiocarpus*, *Tamarindus indica*, *Kaya senegalensis*, *Balanites aegyptiaca*, *Ficus sp.*, *Acacia sp.*, *Diospyros mespiliformis*, *Terminalia sp...* forment la strate arbustive. La strate buissonnante est constituée des espèces comme *Gardenia sp.*, *Anona senegalensis*, *Maetenus sp.*, *Piliostigma reticulatum*, *Combretum sp.*, *Ximena americana*, *Bauhinia rufescens...* Le sous bois est le domaine des espèces herbacées parmi lesquelles on peut citer : *Andropogon gayanus*, *Andropogon sp.*, *Pennisetum pedicelatum*, *Cymbopogon sp.*, *zornia glochidiata*, ....La strate ligneuse est assez dense.

La zone pastorale englobe des espaces qui ont connu une exploitation agricole , en témoigne la présence d'anciennes et de nouvelles jachères qui parsèment la zone.

Du point de vue ressources fourragères , les effets du surpâturage se font ressentir sur l'ensemble de la zone notamment en ce qui concerne la strate herbacée. La densité de la strate ligneuse est un écran à certains endroits entravant l'évolution des herbacées. La plupart des espèces ligneuses de la zone rentrent dans la ration alimentaire journalière des animaux soit par leurs feuilles ou par leurs fruits. *Sterocarpus sp.*, *Kaya senegalensis*, *sclerrocarya birrea*, *Gardenia sp.* sont les principales espèces exploitées.

### **2.1.3.2- Le cheptel**

Les effectifs du cheptel du département de Gounghin ont été estimés en 2001 par la Direction Provinciale des Ressources Animales du Kourittenga en nombre de têtes par espèce à : 11850 bovins, 26140 ovins, 26125 caprins, 1460 porcins, 2190 asins, 50 équins, et 83250 volailles.

Il est apparu difficile à l'équipe d'obtenir des statistiques du cheptel des différents villages de la zone. Une enquête ultérieure pourrait être menée à cet effet pour créer une base de données de référence en vue de l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre du plan de gestion.

### **2.1.3.3- La production végétale**

La production végétale est axée comme mentionnée plus haut sur la culture de céréales surtout orientées vers la satisfaction des besoins nutritionnels de la famille. Elle est faite avec peu d'intrants bien qu'un effort soit consenti par les producteurs pour la construction des fosses fumières. C'est donc une agriculture extensive productrice de faibles rendements que l'on rencontre. Il n'y a pas de culture de rente.

La culture attelée est développée permettant d'emblaver d'importantes superficies. A l'exception de la zone de pâture et une petite portion de brousse contiguë à la précédente et destinée aux futurs champs de culture, l'ensemble des sols des villages de la zone est exploité. Quelques jachères parsèment la zone et dénotent du caractère encore itinérant de l'agriculture. La pression sur la terre se fait sentir et est exacerbée par l'arrivée de nouveaux exploitants de retour de la Côte d'Ivoire et qui réclameraient les terres de leurs aïeux. Cependant il n'y a apparemment pas de problèmes fonciers liés à l'exploitation des terres qu'ils soient de culture ou pour la pâture.

## **2.1.4- Conduite des activités de production animale**

### **2.1.4.1- L'élevage extensif sédentaire**

C'est le type d'élevage par excellence dans la zone. Les producteurs sont des agro pasteurs ayant pour activité principale l'agriculture. L'élevage est une activité qui leur assure une certaine sécurité pour l'achat des céréales pendant les périodes de soudure et couvrir les besoins d'argent pour l'accès aux soins de santé primaire et l'éducation des enfants. Les ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins), les porcs et la volaille sont les espèces soumises à ce système d'élevage.

#### *2.1.4.1.1- L'élevage des bovins*

La plupart des familles disposent de têtes de bovins. Certaines familles entretiennent des noyaux de vaches mais sans production laitière commercialisable.

La conduite des animaux est faite par les propriétaires eux-mêmes ou par leurs enfants surtout lorsque le troupeau atteint au moins dix têtes. L'alimentation de ces animaux repose sur les pâturages restreints à la zone pastorale. La complémentation est très faible et intéresse plus les petits ruminants en embouche.



**Photo 3 : Troupeau de petits ruminants en pâture dans la zone (Septembre 2003)**

#### *2.1.4.1.2- Le petit élevage*

L'élevage des petits ruminants et de la volaille est prioritairement dévolu aux femmes.

L'embouche ovine est pratiquée à la sortie de l'hivernage avec la bonne disponibilité fourragère à cette période. Les animaux sont commercialisés sur place et achetés par des commerçants de bétail pour l'exportation.

L'élevage de la volaille est de loin l'activité la plus importante et concerne la volaille traditionnelle. Les vaccinateurs villageois assurent la vaccination et la mise à disposition de déparasitants au profit des producteurs.

Les animaux ne bénéficient pas d'un abri approprié pour les protéger contre les intempéries. La protection sanitaire est assurée par les programmes de lutte prophylactique organisés par les services du ministère des ressources animales.

#### *2.1.4.1.3- L'élevage des porcs*

Il bénéficie de l'intense activité de fabrication de la bière de mil local de part la proportion de la population non négligeable catholique et animiste. La disponibilité des drêches est un atout important qui fait que l'activité est assez développée. Comme partout ailleurs, les femmes sont impliquées dans cette activité qui leur procure des revenus. Le porc local à faible performance bouchère et prolificité limitée (6 porcelets par portée) est le plus rencontré. Les animaux vivent en divagation pendant la saison sèche et l'habitat est précaire ou inexistant. Les conditions de vie sont rendues très difficiles pendant la saison de pluie ou les périodes froides notamment pour les porcelets nouveaux nés.

#### **2.1.4.2- L'élevage semi-intensif**

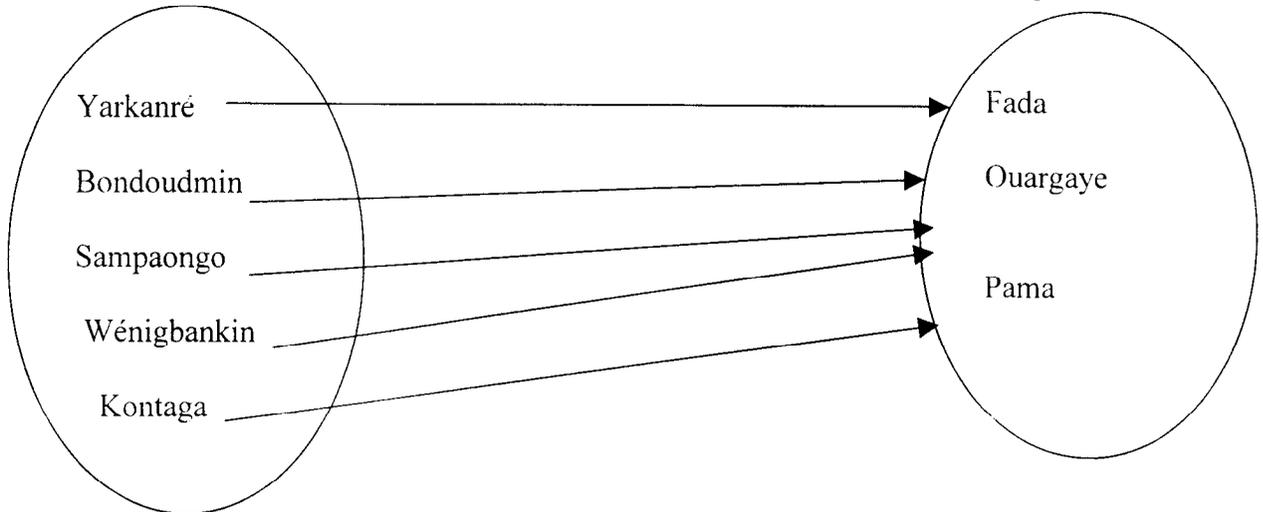
Considéré comme un système d'élevage en semi claustration des animaux avec apport de complémentation substantielle, ce type d'élevage est peu pratiqué dans ces villages. Quelques activités d'embouche des petits ruminants sont conduites à la sortie de la saison des pluies avec peu de têtes.

### 2.1.4.3- La transhumance

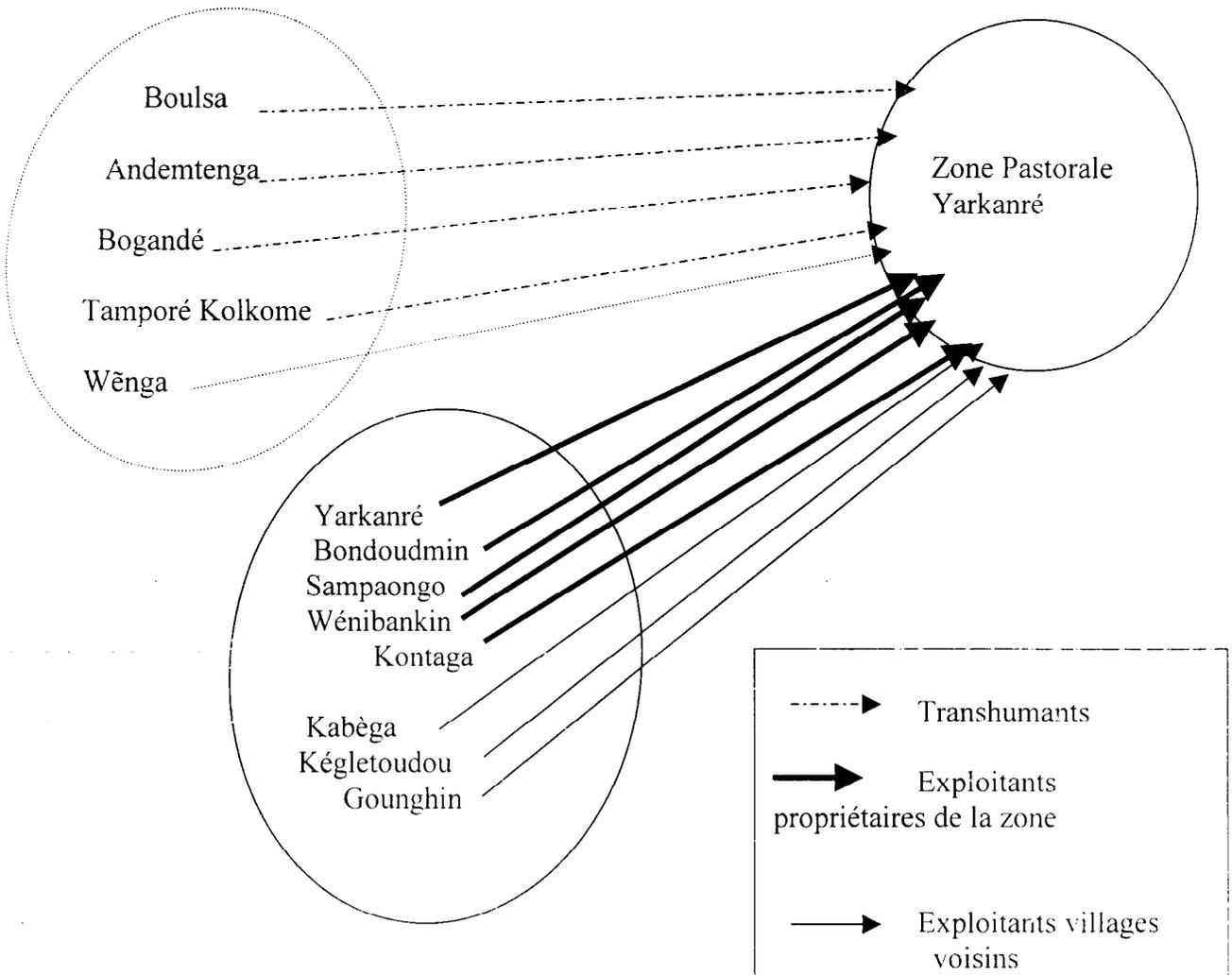
La transhumance à l'intérieur du département s'effectue dans le village de Gounghin à la faveur de l'existence du barrage.

Outre cela, les troupeaux notamment de bovins des villages de la zone transhument vers les provinces du Gourma (Fada), de la Komienga (Pama) et du Koulpélogo (Ouargaye), à la recherche de fourrage mais surtout de l'eau. Lorsque le troupeau bovin d'un producteur dépasse dix têtes, il s'installe définitivement dans les zones d'accueil qui non seulement sont propices à l'élevage, mais aussi permettent d'obtenir de bonnes productions agricoles. Une partie de la famille reste dans les villages d'origine et bénéficie des retombées de cette migration définitive. La zone accueille également des transhumants venant d'autres régions notamment du Namentenga, de la Gnagna, du Gourma (Tamporé Kolkome) et aussi des départements du Kourittenga tel Andemtenga et de village comme Ouenga. Parfois le nombre de têtes y séjournant pendant un mois et demi peut atteindre mille (1000) têtes de bovins. Les diagrammes de flux suivants donnent le circuit de la transhumance dans la zone.

**Diagramme du mouvement de transhumance des exploitants de la zone pastorale**



**Diagramme d'utilisation des ressources de la zone pastorale**



## 2.1.5- Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux se fait en saison des pluies dans les points d'eau temporaire et dans une petite mare construite à l'intérieur de la zone pastorale. Pendant la saison sèche les animaux s'abreuvent au barrage de Gounghin, à la retenue d'eau de Kabèga située à une dizaine de kilomètres ou au forage pastoral à Gounghin.

## 2.1.6- Organisation des producteurs

Les populations des villages de la zone sont organisées en groupements de producteurs pour renforcer leurs activités et défendre leurs intérêts communs. Six groupements de producteurs reconnus officiellement sont identifiés dont un d'élevage de volaille et un de cuirs et peaux. Les autres sont des groupements de production de céréales. La situation des différents groupements est mentionnée dans le tableau suivant.

Tableau N°1 : Situation des organisations de producteurs de la zone

Identification de l'organisation	Date de création	Nombre de membres	Référence reconnaissance	Domaine d'activités
Da-yāg-ne-Wendé mixte de Yarkanré	02 Avril 2001	15 hommes 03 femmes	2001 - 001	Elevage de volailles
Wend-Waoga Hommes de Yarkanré	29 Mars 2001	35	2001 - 002	Production végétale
Wend-Manegda mixte de Yarkanré	10 Mai 2001	161 (13 familles)	2001 - 014	Production végétale
Teeg-Wende hommes de Wénibankin	01 Juillet 2002	24	2002 - 037	Production végétale
Wend- Tõe femmes de Gandembin	27 Juillet 2002	23	2002 - 021	Production végétale
Gāng la laogo de Bondoudmin		24		Cuirs et peaux

D'une manière générale la création des organisations de producteurs est assez récente. Le nombre d'adhérents par rapport à la population totale est très faible. Ceux des groupements d'éleveurs sont encore plus démunis en participants. La jeunesse de ces groupes justifie la faible expérience et le peu d'activités enregistrées. Cependant ils constituent une base solide pouvant servir de paysans modèles ou relais pour toute activité visant l'amélioration des productions animales comme végétales.

## 2.1.7- Principaux intervenants

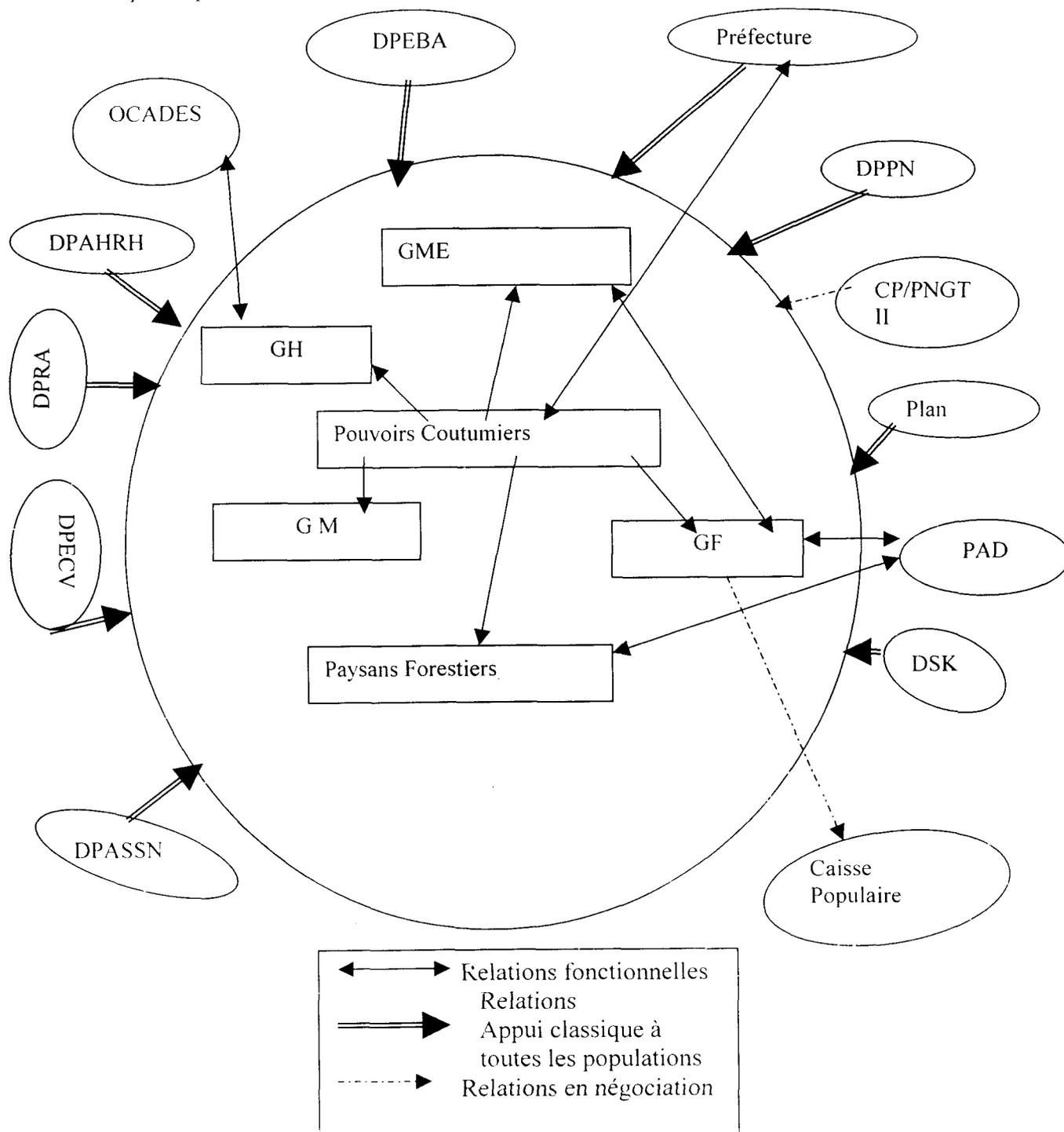
La zone bénéficie de l'appui conseil des structures publiques de l'Etat. Les services déconcentrés de l'Agriculture, des Ressources Animales, de l'Environnement et de l'Action Sociale...sont omniprésents sur le terrain auprès des producteurs. Des partenaires au développement s'emploient également à aider les populations laborieuses pour l'amélioration de leur condition de vie. C'est le cas du Projet Agriculture Durable (PAD) qui a contribué à la formation et à l'équipement de deux paysans forestiers pour mettre en place des pépinières villageoises. Le groupement villageois féminin (GVF) bénéficie aussi de cet appui à travers la formation reçue pour la construction des foyers améliorés et l'accès au moule pour la vulgarisation de cet outil de réduction de la consommation de bois de chauffe. L'OCADES intervient à Wénigbankin avec le groupement villageois masculin pour la mise en place

d'infrastructures sociales et d'alphabétisation. L'intervention du PNGT II est en phase de négociation dans certains villages riverains de la zone pastorale. L'organisation non gouvernementale " Plan Burkina" conduit des sensibilisations en éducation en matière de population. Une tentative de collaboration avec la Caisse Populaire a été initiée par les femmes mais n'a pas donné de résultats concluants. Le diagramme de Venn suivant donne la situation des structures intervenant dans la zone.

**Diagramme de venn des différentes organisations existantes et des partenaires intervenant dans la zone**

Date de réalisation : 19 Juin 2003

Nombre de participants : 65



## 2.1.8- Infrastructures

L'intervention de l'Etat et des partenaires au développement a permis la construction d'un certain nombre d'infrastructures réparties dans les villages exploitant la zone pastorale .

### 2.1.8.1- Les infrastructures d'élevage

Seule une aire d'abattage inachevée est recensée à Sampaongo. En dehors de cela , on ne dénombre plus une réalisation dans ces villages. Cependant un parc de vaccination et un forage pastoral fonctionnel existent à Gounghin à près de deux kilomètres de l'entrée de la zone, mais à douze kilomètres environ du village de Sampaongo.

### 2.1.8.2- Les autres infrastructures socio-économiques

La situation de ces infrastructures est consignée dans le tableau suivant.

Tableau N°2: Etat récapitulatif des infrastructures existantes

Villages/ quartiers	Forages	Retenues d'eau	Parcs Vaccination	Pistes Bétail	Centres Alphabétisation.	Aire Abattage	Marché
Bondoudmin	2	-	-	-	-	-	-
Sampaongo	3	-	-	-	-	1	1
Wenibankin	1	-	-	-	1	-	-
Yarkanré	2	1*	-	-	1	-	-
Baobin	-	-	-	-	-	-	-
Googhin	1	-	-	-	1	-	-
Kontaga	1	-	-	-	1	-	-
Fairin	2	-	-	-	-	-	-
Koabdin	1	-	-	-	1	-	-
Gounghin	1*	1	1	-	-	-	-
Kabèga	-	1	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Retenue d'eau \* : Il s'agit d'un genre boullis naturel dans la zone pastorale

Forage\* : il s'agit du seul forage pastoral de la zone. Les autres sont des forages pour l'approvisionnement des familles en eau. A Gounghin et à Kabèga les forages domestiques n'ont pas été recensés.

Le diagnostic conjoint fait ressortir d'importantes potentialités , disponibilité de l'espace, cohésion sociale dans la gestion de la zone, existence d'organisations des producteurs...qui sont favorables à une viabilisation de la zone afin d'en assurer sa pérennisation. Cependant, des contraintes existent et méritent une attention afin que les objectifs assignés à la zone de même que sa survie soient assurés.

## **2.2- CONTRAINTES**

Les producteurs des villages de la zone sont confrontés dans leurs activités à des difficultés d'ordre technique, organisationnel et structurel.

### **2.2.1- Contraintes d'ordre structurel**

#### **2.2.1.1- La faiblesse de la superficie de la zone**

Initialement estimée à une superficie de 6000 hectares, le relevé topographique a révélé que la zone consensuelle ne couvre qu'une étendue de 1855 hectares. Malgré l'existence d'une portion de terre non encore exploitée (mais réservée à l'agriculture) contiguë à la zone, la pression qui s'exerce sur elle est déjà ressentie sur le couvert végétal. L'emblavement ultérieur de ces terres en champs de culture va accroître cette pression et accélérer la dégradation de l'environnement de la zone si des mesures idoines ne sont pas prises. De même, le flux important des transhumants, la faiblesse des activités visant à accroître le disponible fourrager à travers par exemple la culture fourragère, la fauche et conservation du fourrage, l'intensification des productions animales (embouche ou production du lait avec relèvement du niveau de complémentation) constituent des contraintes majeures susceptibles de porter atteinte à l'équilibre de la zone.

#### **2.2.1.2- La non délimitation et matérialisation des limites de la zone**

Les limites de la zone ont été identifiées de commun accord entre les villages cédant une portion de terroir pour sa constitution. Cependant, aucune délimitation physique ni matérialisation n'a été entreprise depuis la création de la zone. Si une telle situation perdure, il est à craindre une réduction de la superficie de la zone à travers des excursions à l'intérieur pour d'autres types d'exploitation.

### **2.2.2- Contraintes d'ordre organisationnel**

#### **2.2.2.1- La faible organisation de la gestion de la zone**

L'accès aux ressources de la zone pastorale n'est soumis à aucune réglementation. Ce qui justifie l'afflux de nombreux transhumants qui de surcroît s'adonnent à l'émondage non contrôlé des arbres. Il n'y a pas de comité de gestion structuré qui a un pouvoir de décision sur la zone en vue d'en assurer une protection efficace. Les actions de surveillance semblent être sporadiques et les deux paysans forestiers peuvent difficilement consacrer assez de temps pour veiller sur la zone. Cela constitue une sérieuse lacune susceptible de mettre en péril ce patrimoine si rien n'est entrepris dans les meilleurs délais.

#### **2.2.2.2- le faible dynamisme des organisations de producteurs**

Des organisations de producteurs existent dans la zone mais leurs actions sont peu visibles. Ceci s'explique en partie par la jeunesse de ces groupes mais aussi par leur manque de dynamisme. Le fait que la majorité des producteurs ne soit pas alphabétisée est une raison évoquée par ces derniers. De plus des organisations de producteurs pour l'activité d'élevage sont rares (2 pour les quatre villages), ce qui est insuffisant pour insuffler un dynamisme à l'amélioration des productions animales dans la zone.

### **2.2.2.3- La rareté des partenaires au développement**

Contrairement à certaines régions du Burkina Faso où les partenaires au développement se bousculent permettant l'initiation d'importantes actions de développement, on en dénombre peu dans les villages de la zone. Cela fait que les structures socio-économiques sont peu développées et par exemple les enfants doivent parcourir de longues distances (plus de six km) pour rejoindre les centres d'éducation de base. A cet effet, une autorisation de construction d'une école accordée depuis Février 2000 par le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, au village de Yarkanré n'a pas jusqu'à présent été exécutée par manque d'appui financier.

### **2.2.2.4- Les difficultés d'accès au crédit**

Les acteurs du secteur d'élevage de la zone ont d'énormes difficultés pour accéder au crédit en vue d'améliorer leurs conditions de production. Le cas du groupement féminin l'illustre bien. En effet les femmes ont essayé en vain d'accéder à un prêt au niveau de la caisse populaire. Ce manque de crédit est préjudiciable à la conduite d'activités génératrices de revenus au niveau des groupes. Le niveau d'équipement notamment en matériel d'élevage est très faible. Le niveau d'utilisation des sous produits agro-industriels pour compléter les animaux est faible.

### **2.2.3- Contraintes d'ordre technique**

Ce sont celles inhérentes au faible niveau de technicité des producteurs, à l'insuffisance des infrastructures d'élevage, aux problèmes sanitaires du cheptel et aux difficultés de commercialisation.

#### **2.2.3.1- Le faible niveau de technicité des producteurs**

Malgré les efforts d'accompagnement des populations par les partenaires au développement en vue de les aider à travers des sessions d'alphabétisation, la majorité des populations actives reste alphabète. Cette situation ne facilite pas la capitalisation des connaissances acquises lors des séances de formation organisées au profit des producteurs. De plus les producteurs ne maîtrisent pas certains thèmes essentiels pour permettre d'améliorer la disponibilité alimentaire du bétail comme la culture fourragère, la fauche et conservation du fourrage naturel, la construction des granges et des fenils pour le stockage du foin...

#### **2.2.3.2- Les problèmes sanitaires du cheptel**

Les fortes mortalités de la volaille et des petits ruminants sont caractéristiques de la zone. Ceci s'explique par la persistance de certaines maladies animales dues au non respect du protocole prophylactique régulièrement conduit par les services du ministère des Ressources Animales. Le recours aux médicaments prohibés qui pour les utilisateurs coûtent relativement moins chers est une véritable gangrène pour la santé des animaux. Outre cela, les animaux ne bénéficient pas d'abris adéquats pour se protéger des intempéries ce qui contribue à fragiliser leur état sanitaire. Ces importantes mortalités constituent des pertes économiques pour le producteur et ne l'incite pas à un investissement minimum en vue de rendre son élevage plus productif.

### **2.2.3.3- L'insuffisance des équipements**

Comme mentionné dans la première partie du diagnostic, les infrastructures d'élevage font cruellement défaut. L'abreuvement des animaux se fait soit à Gounghin ou dans la retenue d'eau défectueuse de Kabèga. C'est cette situation qui entraîne selon les producteurs les départs définitifs de certains producteurs avec leurs troupeaux. L'unique parc de vaccination est suffisamment éloigné pour une partie des villages de la zone notamment Sampaongo situé à plus de dix kilomètres.

Les pistes à bétail sont quasi inexistantes, les anciennes ayant été pour la plupart occupées par les champs de culture. Cela entraîne quelques petits conflits de dégâts de culture. Il n'y a pas de magasin de SPAI dans toute la zone. Les producteurs sont contraints à subir la loi de fluctuation des prix du marché aux périodes chaudes de l'année.

Les infrastructures socio-économiques sont également insuffisantes surtout en matière d'approvisionnement en eau potable des populations, les infrastructures éducationnelles et de santé, le moulin à grain.

### **2.2.3.4- Les difficultés de commercialisation des animaux**

Le marché de Sampaongo (Badnogo) est le lieu privilégié pour l'écoulement des animaux. Ce trafic, de l'avis des producteurs est à leur désavantage à cause de la flopée d'intermédiaires qui entourent ces transactions. Même les ventes à domicile sont soumises à cette rude loi du commerce du bétail dans la zone.

**TROISIEME CHAPITRE**  
**SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA ZONE**

Le schéma d'aménagement de la zone pastorale de Yarkanré aborde successivement les résultats du diagnostic conjoint, les axes d'intervention, les actions à mener et le plan d'investissement.

### 3.1 RESULTATS DU DIAGNOSTIC CONJOINT

L'ensemble des résultats du diagnostic et des propositions de solutions sont consignés dans le tableau N° 3 ci-dessous.

Tableau N°3 : Résultats du diagnostic conjoint

Potentialités	Contraintes	Causes	Propositions de Solutions
Existence d'un espace riche en ressources naturelles	Insuffisance en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- comblement de mares et des points d'eau</li> <li>- nappe phréatique devenue trop profonde</li> <li>- Faible pluviométrie</li> <li>- Besoins en eau des populations plus importantes</li> <li>- Nombre important d'animaux</li> <li>- Exploitation des bas fonds traditionnellement réservés à la pâture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense et restauration des sols, construction de SAE</li> <li>- Ensemencement des semences de graminées pour améliorer la qualité des parcours</li> <li>- Récupération des glacis par de nouvelles techniques</li> <li>- Végétalisation des sites anti-érosifs</li> <li>- Augmentation du disponible fourrager</li> <li>- Plantation d'arbres fourragers, d'herbacées graminéennes</li> <li>- Construction de retenues d'eau</li> </ul>
Zone encore fréquentée par la faune	Surpâturage par les transhumants	Libre pâture	Interdiction de la coupe abusive et l'émondage des ligneux
Zone offrant une disponibilité en bois et en paille pour les constructions	Faible superficie de la zone	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emondage incontrôlé des ligneux fourragers</li> <li>- Exploitation anarchique des arbres pour la vente du bois par les femmes</li> <li>- Compétition entre satisfaction des besoins des hommes (construction des toitures des maisons) et ceux des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance de l'arrivée des transhumants</li> <li>- Interdiction de la coupe abusive et l'émondage des ligneux</li> <li>- Matérialisation des pistes à bétail</li> </ul>

		animaux	
Disponibilité de bois de chauffe et de fourrage		<ul style="list-style-type: none"> <li>- méconnaissance des techniques de construction et modèles de fenils</li> <li>- Calendrier culturel : difficultés de concilier cultures céréalières et CF</li> <li>- Difficultés de conservation (fauche en période toujours pluvieuse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de bois de chauffe</li> <li>- Vulgarisation des modèles de fenils et des techniques de conservation du fourrage</li> <li>- Amélioration de la disponibilité des ressources fourragères</li> <li>- Conduite d'activités de contre saison génératrices de revenus : embouche, élevage de la volaille, production de lait, maraîchéculture</li> </ul>
Existence de nombreuses espèces ligneuses et herbacées utilisées dans la médecine traditionnelle	Faible superficie de la zone	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emondage incontrôlé des ligneux fourragers</li> <li>- Exploitation anarchique des arbres pour la vente du bois par les femmes et absence de suivi et contrôle de l'exploitation des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdiction de la coupe abusive et l'émondage des ligneux</li> <li>- Mise en place d'un comité de gestion</li> <li>- Elaboration d'un cahier de charges spécifique</li> <li>- Sensibilisation à l'utilisation des foyers améliorés</li> </ul>
Contribution à l'alimentation de la population par les arbres fruitiers	Disparition de certaines espèces ligneuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emondage incontrôlé des ligneux fruitiers</li> <li>- Exploitation anarchique des arbres pour la -vente du bois par les femmes et absence de suivi et contrôle de l'exploitation des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdiction de la coupe abusive et l'émondage des ligneux</li> <li>- Mise en place d'un comité de gestion</li> <li>- Elaboration d'un cahier de charges spécifique</li> </ul>
Pâturage exploité par l'élevage traditionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surpâturage par les transhumants</li> <li>- Dégâts des cultures par les animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population animale sans cesse croissante</li> <li>- Obstruction des pistes existantes par les champs de culture</li> <li>- Faible disponibilité des ressources fourragères</li> <li>- Peu de connaissances des espèces à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance de l'arrivée des transhumants</li> <li>- Négociation/ sensibilisation pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la libération des anciennes pistes</li> <li>• la création de nouvelles pistes</li> </ul> </li> <li>- Intensification des productions animales</li> <li>- Facilitation de l'accès au foncier par les femmes pour la culture fourragère</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- double objectif</li> <li>- Manque de formation en technique de production</li> <li>- Coût élevé des SPAI</li> <li>- Insuffisance des équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgarisation de l'adoption des espèces fourragères à double objectif</li> <li>- Facilitation de l'accès aux semences des espèces fourragères à double objectif</li> <li>- Organisation de formations en techniques de culture fourragère</li> </ul>
Absence de feux de brousse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance en équipements</li> <li>- Inexistence de granges étable</li> </ul>	Faible disponibilité en herbacées et surtout graminées	Mise en place d'un comité de gestion
Inexistence de conflits (consensus entre tous les utilisateurs) dans l'exploitation des ressources de la zone	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surpâturage par les transhumants</li> <li>- Faiblesse de la fauche et conservation du fourrage</li> <li>- Faiblesse de l'activité de culture fourragère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de comité de gestion</li> <li>- Peu de connaissances des espèces à double objectif</li> <li>- Manque de formation en technique de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un comité de gestion</li> <li>- Intensification des productions animales</li> <li>- Conduite d'activités de contre saison génératrices de revenus : embouche, élevage de la volaille, production de lait, maraîchéculture</li> <li>- Formation en technique d'élevage et intensification de l'appui conseil</li> </ul>
Vulgarisation des foyers améliorés par les femmes		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'organisation</li> <li>- Non maîtrise de techniques</li> <li>- Manque d'appui financier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en technique d'utilisation des foyers améliorés</li> <li>- Sensibilisation à l'utilisation des foyers améliorés</li> <li>- Acquisition de moules pour la construction des foyers améliorés</li> <li>- Initiation de micro- projets pour la construction de moulins au profit des femmes</li> </ul>
Importance du cheptel animal Dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé animale : Persistance des maladies animales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre important d'animaux</li> <li>- Elevage toujours traditionnel</li> <li>- Non respect du protocole sanitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en technique d'élevage et intensification de l'appui conseil</li> <li>- Construction et amélioration de l'habitat et</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte mortalité des petits ruminants en début de période froide</li> <li>- Forte mortalité de la volaille</li> <li>- Difficultés de commercialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible nombre d'agents intervenant sur le terrain</li> <li>- Coût élevé des produits vétérinaires</li> <li>- Utilisation de produits prohibés</li> <li>- Insuffisance d'application des mesures prophylactiques</li> <li>- Faiblesse du suivi sanitaire</li> <li>- Persistance de certaines maladies (Typhose) des poules</li> <li>- Habitat inexistant ou peu adapté</li> <li>- Prix de vente non rémunérateur des produits de l'élevage notamment pour les producteurs</li> <li>- Existence de beaucoup d'intermédiaires dans la commercialisation des animaux</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de l'hygiène</li> <li>- Sensibilisation au respect du calendrier vaccinal et la culture de l'habitude des soins des animaux malades</li> <li>- Construction et amélioration de l'habitat et de l'hygiène</li> <li>- Construction d'un parc de vaccination</li> <li>- Renforcer le réseau d'encadrement</li> <li>- Former un vaccinateur villageois de volaille</li> <li>- Organiser la lutte contre les produits prohibés</li> <li>- Sensibiliser les producteurs pour l'utilisation de produits vétérinaires réglementaires</li> <li>- l'approvisionnement en SPAI</li> <li>- Mise en place d'un comité de gestion pour la tenue des magasins SPAI</li> </ul>
Disponibilité du savoir faire traditionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance d'infrastructures socio-économiques (moulins, écoles, CSPS, barrage...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'instruction</li> <li>- Moyens financiers limités</li> <li>- Manque de comité de gestion</li> <li>- Absence d'une personne influente du village dans les sphères de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisation des GV existant pour faciliter la négociation auprès des bailleurs de fonds</li> <li>- Initiation de projets pour la construction de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• magasins SPAI</li> <li>• de centres d'alphabétisation</li> <li>• d'écoles</li> <li>• de centre de santé et de promotion sociale</li> <li>• Retenues d'eau et forages</li> </ul> </li> <li>- Organisation de voyages d'études</li> </ul>

Rappel des objectifs généraux poursuivis dans la création d'une zone pastorale :

- créer les conditions de sécurisation foncière pour les activités d'élevage ;
- améliorer et intensifier les systèmes d'élevage ;
- assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- lutter contre la pauvreté ;
- contribuer à l'autosuffisance alimentaire ;
- Sédentariser progressivement les éleveurs.

La création de la zone pastorale de Yarkanré, en plus des objectifs ci-dessus cités, a pour objectifs spécifiques de préserver l'écosystème afin de :

- sauvegarder les essences à but médicinal et celles à but fruitier ;
- protéger la faune sauvage ;
- offrir des possibilités d'utilisation des produits à usage socio-culturel (bois d'œuvre, paille pour toiture, etc.).

La superficie de l'espace affecté à la pâture des animaux est de 1855 ha. La volonté manifeste des populations à la sauvegarde de cet espace et la taille très réduite de sa superficie interpellent une véritable concertation entre les différents partenaires du développement rural pour la mise en œuvre du schéma d'aménagement.

## **3.2 AXES D'INTERVENTION**

Les résultats du diagnostic participatif permettent de dégager des axes d'intervention en mesure d'assurer une amélioration des productions animales et de préserver l'environnement de la zone pastorale. Ces axes prennent en compte la sécurité foncière, l'amélioration des conditions de production, l'intensification de la production et la prise en compte des besoins des populations elles-mêmes.

### **3.2.1- Au niveau de la zone pastorale**

#### **3.2.1.1- La sécurisation foncière**

La sécurisation foncière de la zone est impérative et indispensable. Elle consistera à la délimitation et la matérialisation des limites de la zone. La prise d'un arrêté interministériel consacrant la vocation de la zone est un processus à entreprendre. L'élaboration et la mise en application effective d'un cahier de charges spécifiques suivront immédiatement. La formation et l'information de tous les acteurs de la zone seront à renforcer.

#### **3.2.1.2- L'amélioration de l'hydraulique pastorale**

Dans le but d'assurer une bonne exploitation de la zone pour de meilleures productions, la création de points d'eau est nécessaire. Le choix de l'ouvrage devra être bien étudié de même que son emplacement afin d'éviter une surexploitation des ressources.

### 3.2.1.3- L'intensification des productions animales

Les actions seront conduites sous forme de recherche-action en vue de renforcer les compétences des producteurs pour assurer la pérennisation des activités après les financements.

Le développement d'activités visant l'intensification des productions devra être axé sur :

- l'amélioration de l'alimentation du bétail par la promotion de la production du fourrage et sa conservation dans de bonnes conditions ;
- l'amélioration de la santé animale à travers une meilleure couverture vaccinale, l'encrage dans les mentalités des soins des animaux malades, de la construction d'habitats pour toutes les espèces animales, le renforcement des capacités d'intervention des vaccinateurs villageois, la lutte contre les produits prohibés ;
- l'action sur le patrimoine génétique animal afin d'améliorer leurs performances.

### 3.2.1.4- L'amélioration des capacités de charge de la zone

Elle consistera à améliorer la biomasse de la zone par différentes interventions sur l'environnement en l'occurrence la récupération des glacis, l'introduction d'espèces fourragères améliorantes des pâturages comme les légumineuses *Stylosantes*, *Mung bean*, *Mot bean*, *Alisycarpus sp...*, la colonisation par des graminées comme *Andropogon*, *Pennisetum ...*, des arbustes fourragers.

### 3.2.2- Au niveau zones diffuses ou hors de la zone pastorale

Il s'agira de développer des activités permettant d'intensifier les productions végétales par l'utilisation de la fumure des animaux en semi stabulation et de favoriser la culture à double objectif et la plantation d'arbres et d'herbacées fourragères dans les périmètres cultivées.

## 3.3. ACTIONS A MENER

Les principales actions à mener dans le cadre du schéma d'aménagement sont les suivantes :

- Délimitation par une matérialisation des limites actuelles de la zone ;
- Elaboration d'un cahier des charges spécifique de la zone ;
- Mise en place d'un comité de gestion de la zone ;
- Mise en œuvre d'actions d'amélioration des ressources pastorales ;
- Création d'infrastructures pastorales et socio-économiques.

### 3.3.1- Délimitation et matérialisation des limites de la zone

Au sortir du plan de gestion, l'on procédera dans un premier temps, à la délimitation de l'espace consenti par les populations par un badigeonnage des obstacles naturels à la peinture. La délimitation se fera par les populations sous la supervision des services techniques et de la DAPF. L'équipe en charge de cette opération fera le tour complet du périmètre de l'espace concerné. Le bornage définitif des limites de la zone interviendra à la suite de ce travail.

### 3.3.2- Elaboration d'un cahier des charges spécifique de la zone

La pérennisation de la zone, exige une réglementation voire une rigueur dans l'exploitation des ressources d'une telle zone. Il est donc impérieux d'élaborer un cahier des charges spécifique pour situer les droits et les devoirs des différents acteurs. Ce cahier des charges tiendra compte des transhumants et mettra l'accent sur les actions d'amélioration des ressources fourragères.

### **3.3.3- Mise en place d'un comité de gestion de la zone**

L'organisation qui a prévalu pour la conservation de cet espace, est à féliciter et à encourager. Pour donner un coup de pouce et prôner une gestion plus efficace et plus rentable, la constitution d'un comité de gestion qui sera composé par des représentants des différents villages est plus que nécessaire. Ce comité aura pour rôle essentiel d'éducation des communautés autour de la question d'utilisation des ressources naturelles, de parer aux actions néfastes sur la zone, et de bien gérer les revenus qui seront issus des activités menées.

### **3.3.4- Mise en œuvre d'actions d'amélioration des ressources pastorales**

Deux (2) niveaux se présentent :

#### **3.3.4.1- Niveau du site de la zone pastorale**

- la protection des essences notamment ligneuses afin d'éviter leur disparition totale ;
- la lutte contre les feux de brousse : Une brigade anti-feu sera mise en place
- le contrôle des flux des transhumants étrangers
- la récupération des sols dégradés et la réalisation des éclaircies suivant les besoins.
- L'apport des essences fourragères : plantation de ligneux fourragers, ensemencement à la volée de graines fourragères de graminées, etc.

#### **3.3.4.2- Niveau zone diffuse ou hors des limites de la zone pastorale**

L'aire de la zone pastorale ne permettant pas d'entreprendre toutes actions concourant à l'amélioration de l'alimentation animale, les actions suivantes seront entreprises collectivement ou individuellement hors de la zone pastorale :

- Le renforcement des activités de collecte et stockage des résidus de culture ;
- La fauche et la conservation du fourrage naturel ;
- La pratique de la culture fourragère ;
- L'approvisionnement en sous produits agro-industriels.

### **3.3.5- Création des infrastructures d'élevage**

Les infrastructures indispensables et urgentes à réaliser se résument comme suit :

#### **3.3.5.1- Dans la zone pastorale**

- deux puits à grand diamètre équipés de poulies bien répartis;
- un (1) parc de vaccination

#### **3.3.5.2- Hors de la zone pastorale**

La construction de deux magasins d'intrants zootechniques à Sampaongo et à Yarkanré, d'un marché à bétail et d'une aire d'abattage à Sampaongo, d'une retenue d'eau dans un site naturel approprié qui reste à déterminer, la réhabilitation de la retenue de Kabèga et l'aménagement des pistes d'accès à la zone pastorale et aux retenues d'eau.

Il est également prévu l'équipement en matériel de travail tel celui de la fauche et conservation du fourrage (faux, botteleuses, charrettes, ...) et en semences fourragères. Le tableau N° 4 ci-dessous donne la situation détaillée de cette rubrique.

**Tableau N°4 : Etat récapitulatif des besoins exprimés**

Villages	RE	PGD	PV	MA.bét.	M.bét.	A.Ab.	SF	Matériel de Fauche de l'herbe		
								Faucilles	Botteleuses	Charrettes
Bondoudmin	-	-	-	-	-	-	Pm	15	1	5
Sampaongo	-	1	-	1	1	1	Pm	10	1	5
Wenibankin	-	-	-	-	-	-	Pm	10	1	5
Yarkanré	1*	1	1	1	-	-	Pm	15	1	5
Bonnessin	-	-	-	-	-	-	Pm	10	1	3
Kiegtougou	-	-	-	-	-	-	Pm	10	1	3
Kontaga	-	-	-	-	-	-	Pm	10	1	3
Koabdin	-	-	-	-	-	-	Pm	10	1	3
Fairin	-	-	-	-	-	-	Pm	10	1	3
Kabèga	1 <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	Pm	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Pm</b>	<b>100</b>	<b>9</b>	<b>35</b>

Retenue d'eau\* : une retenue d'eau en dehors de la zone pastorale servira l'ensemble des villages.

La colonne (pm) du tableau demande un travail de récapitulation mais, reste parmi les activités prioritaires à réaliser dans l'immédiat.

### 3.4 - PLAN D'INVESTISSEMENT

Le plan d'investissement est bâti sur l'analyse du diagnostic participatif de la situation de la zone par la population et l'ensemble des intervenants. Il prend en compte les orientations définies dans les axes d'intervention et le schéma d'aménagement de la zone.

L'exécution du plan d'investissement est prévue pour une durée de cinq (5) ans.

Les principaux investissements retenus par les populations sont les suivants :

- l'aménagement de l'espace et la gestion durable des ressources pastorales ;
- l'amélioration des systèmes de production ;
- l'amélioration des conditions de vie.

#### 3.4.1- Aménagement de l'espace et la gestion durable des ressources pastorales.

##### 3.4.1.1- L'aménagement de l'espace

Une bonne exécution du plan d'aménagements suppose une détermination claire des limites de la zone. C'est pourquoi des négociations préalables seront entreprises avec les villages riverains, propriétaires terriens de la zone. Les chefs coutumiers de concert avec leurs populations, décideront des différentes limites de la zone et des pistes d'accès.

Les principales activités à entreprendre seront :

- le balisage de la zone pastorale et le bornage des pistes d'accès ;
- la réalisation de deux puits à grand diamètre avec deux poulies chacun ;
- la construction d'une retenue d'eau en dehors de la zone ;
- la construction d'un parc de vaccination ;

<sup>1</sup> Réhabilitation

### **3.4.1.2- La Gestion durable des ressources pastorales**

Hormis la volonté affichée de la conservation de l'espace pour la vocation pastorale, aucune règle de gestion n'est prise. La forte pression animale et les volumes impressionnants des prélèvements des ligneux sans cesse effectués par l'homme justifient les signes manifestes de dégradation de la zone. En effet, cette zone constitue la principale source d'approvisionnement en bois de chauffe, bois de service d'une part et en pâturage de toute saison pour le bétail sur place comme celui transhumant d'autre part.

Les actions suivantes sont proposées par la population pour inverser la situation de dégradation de la zone :

- la restauration des espaces dégradés par la mise en défens et le reboisement ;
- le suivi et le contrôle de la transhumance ;
- l'élaboration d'un cahier de charges spécifique pour la zone pastorale ;
- la gestion de la coupe du bois et la lutte contre les feux de brousse ;
- la réalisation des éclaircies dans la zone pour améliorer la production de la biomasse fourragère ;
- l'ensemencement d'essences fourragères et le scarifiages des surfaces cuirassiques ;
- La construction de pares – feux dont un périmétral.

### **3.4.2- Amélioration des systèmes d'élevage**

Le diagnostic participatif a permis de révéler que les conditions d'élevage dans la zone restent marquées par l'insuffisance quantitative et qualitative du fourrage en saison sèche, la précarité de l'eau d'abreuvement, les maladies infectieuses et parasitaires, la faible promotion des filières de production.

Malgré la superficie très réduite de la zone pastorale, la pratique du système d'élevage traditionnel extensif caractérisé par la transhumance et l'utilisation exclusive des pâturages naturels reste la mode. Dans une telle zone, ce système d'élevage devrait changer pour prendre en compte la production et le stockage du fourrage afin de réduire le déplacement des troupeaux. L'élevage extensif présente des limites sur le plan des performances zootechniques et génère des conflits sociaux importants.

Les actions retenues pour la mise en œuvre portent sur :

- alimentation des animaux ;
- santé animale ;
- filières de production.

### **3.4.2.1- L'alimentation des animaux**

Le déficit fourrager en saison sèche entraîne des pertes considérables des productions (lait et viande) et oblige de nombreux troupeaux à pratiquer la transhumance. Pour améliorer l'alimentation des animaux dans la zone il faut :

- accroître la production fourragère par l'aménagement des parcours ;
- créer les pistes d'accès aux ressources pastorales ;
- pratiquer les cultures fourragères ;
- entreprendre la fauche et la conservation du fourrage ;
- organiser l'approvisionnement en semences fourragères et en sous produits agro-industriels (son cubé, graines et tourteaux de coton, aliment CITEC, compléments minéraux ... ;
- stocker les sous produits de récoltes.

La réalisation de ces actions demande un appui en matériel et en infrastructures notamment de fauche et de conservation.

### **3.4.2.2- La santé animale**

L'état sanitaire des animaux est fort encourageant. Au cours du diagnostic, il a seulement été fait mention d'une affection des petits ruminants et ce, pendant la période tirant vers la fin de la saison des pluies (septembre, octobre).

Au niveau de la volaille les mortalités des pintadeaux et la maladie de NewCastle sont relevées.

L'éloignement du service technique, l'inorganisation et/ou le non respect du calendrier d'intervention sanitaire sont des lacunes constatées. Les actions envisagées sont entre autres :

- l'élaboration et la vulgarisation d'un calendrier de prophylaxie;
- le renforcement du personnel d'encadrement ;
- le recyclage des vaccinateurs villageois volontaires (VVV).

### **3.4.2.3- La production Animale**

Le contexte dans lequel se trouve la zone pastorale de Yarkanré, recommande que l'on porte l'accent sur les activités ci-après :

- conduite de l'élevage à cycle court (porcins, volaille, etc.) ;
- embouche bovine et de petits ruminants ;
- apiculture.

Ces activités porteuses, sont malheureusement au stade embryonnaire et nécessitent d'être soutenues et encouragées aussi bien par les services techniques que par les partenaires au développement.

Par exemple, l'amélioration de la production avicole demande qu'un accent soit porté sur la lutte contre la mortalité des pintadeaux et la maladie de NewCastle ainsi que la vulgarisation de l'habitat amélioré.

L'apiculture traditionnellement exercée jusque là, demande à être réorganisée en vue d'améliorer la production : formation de volontaires à la pratique de l'activité, équipement en ruches modernes et en matériel de collecte.

### **3.4.3- Amélioration des infrastructures marchandes**

Le flux important des animaux au marché de Sampaongo (Badnogo), recommande que l'on aménage le site du marché à bétail. La délimitation, la réalisation de boxes, etc., vont conduire à une organisation des commerçants du bétail de la localité et une dynamisation de l'activité.

### **3.4.4- Amélioration des compétences des producteurs**

La gestion efficace et efficiente de la zone, passe par une bonne compréhension des activités à réaliser et l'adhésion des producteurs à leur mise en œuvre. Pour ce faire, l'accent doit être porté sur la formation et l'organisation des producteurs :

- L'alphabétisation : Durant les cinq années du plan, chaque village travaillera à former le maximum des productrices et producteurs de la classe des bras valides. Cela a pour but d'imprimer un rythme accéléré de la maîtrise des thèmes enseignés et de faciliter l'assimilation des enseignements reçus. Les documents essentiels à l'orientation et à l'amélioration des productions seront traduits en langues pour les besoins réels des producteurs (loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso, etc.).

- Organisation et/ou dynamisation des groupements : Le fonctionnement de bon nombre des organisations paysannes existantes accuse des lacunes allant souvent à l'inactivisme total de certaines d'entre elles. Il faut impulser du souffle à ces organisations par des actions de formation surtout sur le rôle et les attributions assignés à chaque membre. Il faut orienter (cibler) des objectifs précis pour chaque structure. Chaque village doit disposer des organisations en nombre et en qualité suffisant avant la fin du plan quinquennal.

- Formation technique : En fonction des objectifs fixés, la formation portera sur des thèmes spécifiques de manière à responsabiliser davantage les producteurs dans les prises de décision. Il s'agit entre autres thèmes (l'hygiène et l'habitat des animaux, la santé animale, les cultures fourragères, la production laitière,...). La formation de formateurs ou paysans spécialistes endogènes sont des alternatives à un renforcement de l'encadrement qui peut être envisagée. La formation spécifique ouvrira les portes vers la promotion d'activités d'élevage moderne.

- Voyage d'étude ou d'échange d'expérience : Les visites constituent un meilleur moyen de formation des producteurs. C'est pourquoi, il sera entrepris des voyages vers d'autres zones pastorales ou sites spécifiques afin d'améliorer l'élévation du niveau de maîtrise des thèmes par les producteurs.

### **3.4.5- Planification des activités**

Le souci de sauvegarder l'espace pastoral minutieusement conservé par le collège des villages riverains recommande la prise en compte directe de certaines activités du niveau zone diffuse dans le plan de gestion de la zone pastorale. La mise en œuvre de ces activités est une condition incontournable au respect de la réglementation en vigueur dans les zones pastorales et la pérennisation de cette zone pastorale. C'est pourquoi il est prévu la réalisation d'infrastructures hors de l'enceinte de l'espace pastoral. Ces infrastructures sont entre autres les magasins de stockage pour aliments à bétail, des retenues d'eau, un marché à bétail et une aire d'abattage.

L'ensemble des activités se répartit dans le temps comme l'indique le tableau n° 5 ci-après.

Tableau N°5 : **Planning des activités**

Objectifs	Activités	Qté	chronogramme (années)				
			1	2	3	4	5
<b>ANNEES</b>							
Assurer la sécurisation foncière de la zone	<b>Aménagement de l'espace :</b>						
	Matérialisation des limites à la peinture	22km	22	-	-	-	-
	bornage des limites extérieures de la zone	22 km	-	22	-	-	-
	délimitation pistes à bétail	40 km	10	10	10	10	-
	amélioration des pâturages par éclaircie	20 ha	-	5	5	5	5
Lutter contre la dégradation des ressources naturelles	<b>Gestion durables des ressources naturelles :</b>						
	reboisement	20 ha	5	5	5	5	-
	gestion des feux (pare feu) (km)	200 km	40	40	40	40	40
	Ensemencement des essences fourragères	20 ha	-	5	5	5	5
Intensifier les systèmes de production animale	<b>Amélioration de l'alimentation du bétail</b>						
	<b>Stockage des résidus de culture :</b>						
	Pratique de la culture fourragère	100 T	20	20	20	20	20
	construction de fenil	20 ha	-	5	5	5	5
	équipement en matériel de fauche	100	20	20	20	20	20
	* faucilles						
	* botteleuses	100	20	20	20	20	20
	* Charrettes	9	9	0	0	0	0
	Approvisionnement en SPAI (tonnes)	35	9	9	9	8	0
	Soutien à la production animale	100	20	20	20	20	20
	Octroi de crédits pour la conduite d'activités d'élevage (embouche, volaille, porc, etc.)	x	x	x	x	x	x
	<b>Infrastructures d'élevage :</b>						
	construction parc vaccination	01	01	-	-	-	-
	puits à grand diamètre avec 2 poulies	02	2	-	-	-	-
	construction d'une retenue d'eau	01	-	01	-	-	-
Réhabilitation d'une retenue d'eau	01	01	-	-	-	-	
magasin de stockage aliment bétail	02	-	01	01	-	-	
Aménagement d'une aire de marché à bétail	01	-	01	-	-	-	
construction d'une aire d'abattage	01	-	01	-	-	-	
Améliorer les compétences des producteurs	<b>Appui institutionnel des services techniques partenaires :</b>		x	x	x	x	x
	Recherche-Développement		x	x	x	x	x
	Suivi-Evaluation		x	x	x	x	x

Améliorer les compétences des producteurs	<b>Formation :</b>						
	alphabétisation (nombre Séances : 30/s)	10	02	02	02	02	02
	Constitution des CVGT, CIVGT et Comités spécifiques	10	02	02	03	03	-
	formations techniques (spécialisation)	25	5	5	5	5	5
	Voyages d'étude (nombre sorties)	5	1	1	1	1	1

### 3.4.6- Estimation des coûts des activités

Tableau n° 6 : **Financement du plan** (Les coûts sont à multiplier par 1000)

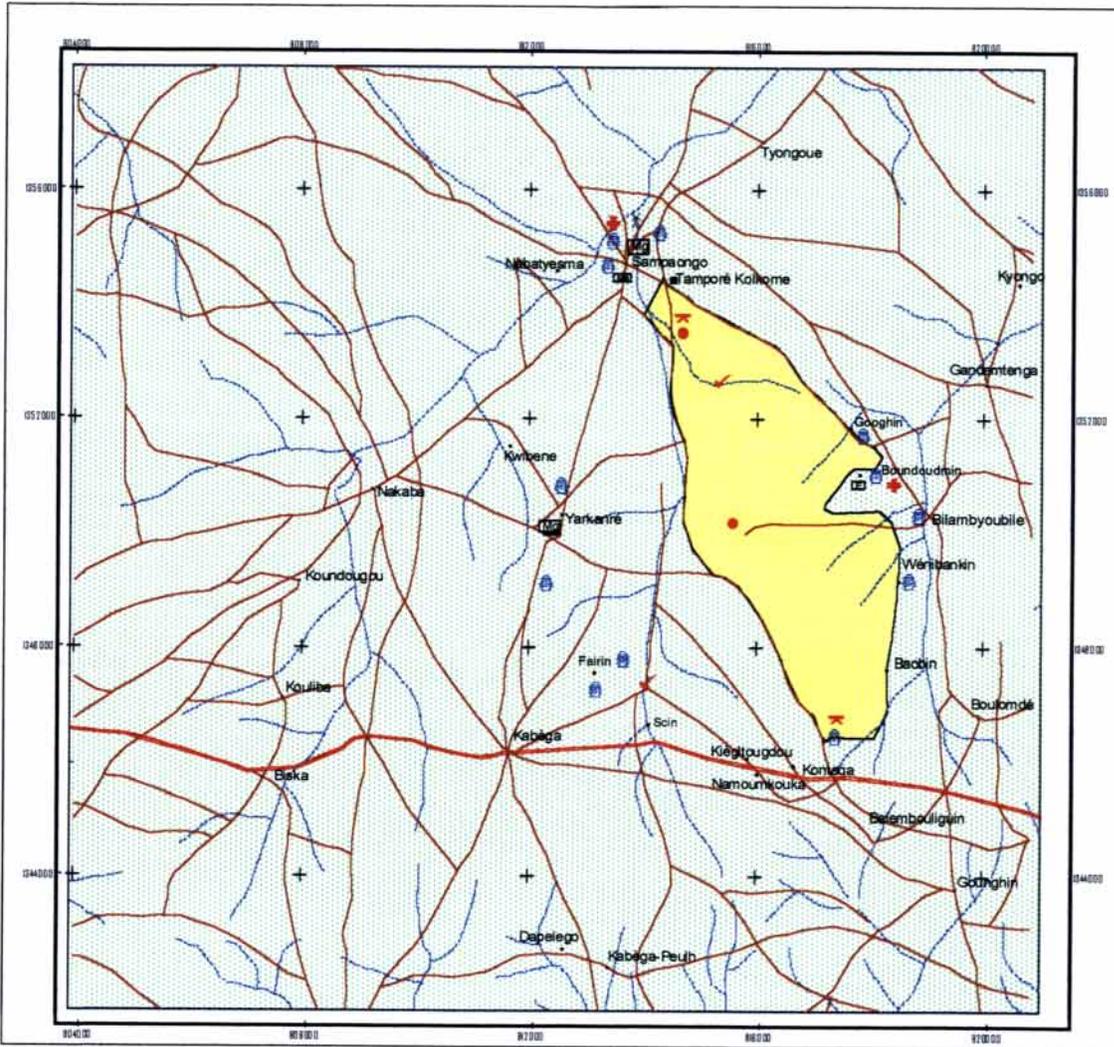
n°	Activités	Qté	Coût /unité	Montant	Investissement annuel					Partenaire s	Population	
					1	2	3	4	5		Espèces	Espèce
<b>I</b>	<b>Aménagement pastoral</b>											
1.1	Matérialisation des limites à la peinture	22	5	110	110	-	-	-	-	99	11	
1.2	bornage des limites extérieures de la zone pastorale (bornes)	110	50	5500	-	5500	-	-	-	4950	550	-
1.3	Délimitation des pistes à bétail (km)	40	200	8000	2000	2000	2000	2000	-	7200	800	-
1.4	amélioration des pâturages par éclaircies (ha)	20	100	2000	500	500	500	500	-	1800	200	
	<b>Sous/Total I</b>			<b>15610</b>	<b>2610</b>	<b>8000</b>	<b>2500</b>	<b>2500</b>	<b>0</b>	<b>14049</b>	<b>1561</b>	
<b>II</b>	<b>Gestion durables des ressources naturelles</b>											
2-1	Reboisement (ha)	20	100	2000	500	500	500	500	-	1800	200	
2-2	gestion des feux (pare feu) (km)	200	20	4000	800	800	800	800	800	3600	400	
2-3	Ensemencement essences fourragères (ha)	20	100	2000	200	400	500	500	400	1800	200	
	<b>Sous/Total II</b>			<b>8000</b>	<b>1500</b>	<b>1700</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1200</b>	<b>7200</b>	<b>800</b>	
<b>III</b>	<b>Amélioration de l'alimentation du bétail</b>											
3-1	Stockage des résidus de culture (T)	100	pm	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3-2	Pratique culture fourragère (ha)	20	185	3700	900	900	900	500	500	3330	370	
3-3	construction de fenils	100	100	10000	2000	2000	2000	2000	2000	9000	1000	
3-4	Equipement en faucilles	100	3	300	150	150	-	-	-	300	-	

3-5	Equipement en botteleuses	9	100	900	900	-	-	-	-	900	-	-
3-6	Equipement en Charrettes	35	180	6300	1620	1620	1620	1440	0	5670	630	
3-7	Approvisionnement en SPAI (T)	100	80	8000	1600	1600	1600	1600	1600	7200	800	
	<b>Sous/Total III</b>			<b>29200</b>	<b>7170</b>	<b>6270</b>	<b>6120</b>	<b>5540</b>	<b>4100</b>	<b>26400</b>	<b>2800</b>	
<b>IV</b>	<b>Soutien à la production animale</b>											
4-1	Octroi de crédits pour la conduite d'activités d'élevage (embouche, volaille, porc, etc.)	pm	pm	135000	27000	27000	27000	27000	27000	135000	-	
	<b>Sous/Total IV</b>	-	-	<b>135000</b>	<b>27000</b>	<b>27000</b>	<b>27000</b>	<b>27000</b>	<b>27000</b>	<b>135000</b>	-	-
<b>V</b>	<b>Infrastructures d'élevage</b>											
5-1	Construction parc vaccination	1	6500	6500	6500	-	-	-	-	5850	650	
5-3	Puits à grand diamètre avec 2 poulies	2	8000	16000	16000	-	-	-	-	14400	1600	
5-3	construction d'une retenue d'eau	1	90000	90000	-	90000	-	-	-	81000	9000	
5-4	Réhabilitation d'une retenue d'eau		30000	30000	30000	-	-	-	-	27000	3000	
5-5	Magasin de stockage aliments bétail	2	5000	10000	0	10000	-	-	-	9000	1000	
5-6	Aménagement d'une aire de marché à bétail	1	5000	5000	0	-	5000	-	-	4500	500	
5-7	Construction d'une aire d'abattage	1	8000	8000	8000	-	-	-	-	7200	800	
	<b>Sous/Total V</b>			<b>165500</b>	<b>60500</b>	<b>100000</b>	<b>5000</b>	-	-	<b>148950</b>	<b>16550</b>	
<b>VI</b>	<b>Formation</b>											
6-1	alphabétisation (nombre Séances : 30/s)	10	2500	25000	5000	5000	5000	5000	5000	22500	2500	
6-2	Constitution des CVGT, CIVGT et Comités spécifiques	10	500	5000	1000	1000	1500	1500	-	4500	500	
6-3	Formation des paysans spécialistes en divers thèmes	25	500	12500	2500	2500	2500	2500	2500	11250	1250	
6-4	Voyages d'étude (nombre sorties)	05	2000	10000	2000	2000	2000	2000	2000	10000	-	

	<b>Sous/Total VI</b>		<b>52500</b>	<b>10500</b>	<b>10500</b>	<b>11000</b>	<b>11000</b>	<b>9500</b>	<b>48250</b>	<b>4250</b>	
<b>VII</b>	<b>Appui institutionnel</b>		3000	600	600	600	600	600	3000	-	-
	<b>Sous/Total VII</b>		<b>3000</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>3000</b>	-	-
<b>VIII</b>	<b>Recherche Développement</b>		5000	1000	1000	1000	1000	1000	5000		
	<b>Sous/Total VIII</b>		<b>5000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>5000</b>	-	-
<b>IX</b>	<b>Suivi-Evaluation</b>		3000	600	600	600	600	600	3000	-	-
	<b>Sous/Total IX</b>		<b>3000</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>3000</b>	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>416810</b>	<b>111480</b>	<b>155670</b>	<b>55620</b>	<b>50040</b>	<b>44000</b>	<b>390849</b>	<b>25961</b>	

Arrêté le présent budget d'investissement à la somme totale de quatre cent seize millions huit cent dix mille (416.810.000) francs CFA.

# PLAN D'AMENAGEMENT DE LA ZONE PASTORALE DE YARKANRE



**LEGENDE**

- Village
- Puits pastoral
- ☒ Forage
- ☒ Retenue d'eau
- ☒ CSPS
- ☒ Parc de vaccination
- ☒ Ecole
- ☒ Moulin
- ☒ Magasin
- ☒ Marché à bétail
- ☒ Hydrographie
- ☒ Route Nationale N°4
- ☒ Pistes.shp
- ☒ Zone pastorale de Yarkanré
- ☒ Fond de Carte

Réalisation : MILLOGO D. Médard DAPF Tel:326336/385253/243949

**QUATRIEME CHAPITRE**  
**MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

#### **4.1- RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES D'ENCADREMENT**

Les capacités d'intervention des structures d'encadrement mériteraient d'être renforcées afin de leur permettre d'assurer un suivi rapproché des activités qui seront conduites sur le terrain en faveur des populations. Ce renforcement se traduira par la contribution au fonctionnement des structures d'encadrement au niveau départemental ainsi que la formation et le recyclage des agents.

#### **4.2- ACCES AU CREDIT**

La conduite d'activités nécessite la mise à disposition des producteurs d'un financement adéquat. La forme de crédit et les conditionnalités devront être bien étudiées pour faciliter l'accès au plus grand nombre. Les structures financières décentralisées peuvent être utilisées comme relais dans cette optique, mais il apparaît nécessaire que des conditions spécifiques soient négociées en faveur des producteurs.

#### **4.3- ACCES AUX EQUIPEMENTS**

La conduite des activités de production est conditionnée par la disponibilité de certains équipements aux producteurs. Aussi les structures partenaires devront définir un paquet technologique et des équipements y afférant pour une promotion des activités pastorales dans la zone. L'appui à l'acquisition de ces équipements sera indispensable pour favoriser le démarrage immédiat d'actions qui contribueront à la protection de la zone.

#### **4.4- RECHERCHE DEVELOPPEMENT**

Une intervention plus remarquée de la recherche développement est attendue afin de prôner un changement qualitatif et rapide de comportement vis à vis de la nature et du développement socio-économique. La spécificité de la zone recommande plus de précision aux actions à mener d'où le recours urgent et continu de la recherche développement.

#### **4.5- SUIVI- EVALUATION**

Il est nécessaire de mettre en place des outils de suivi et d'auto-suivi et évaluation à la disposition des producteurs pour leur permettre d'évaluer périodiquement leurs actions et d'opérer avec les partenaires au développement les réajustements qui s'imposent. C'est à ce prix que les impacts de la mise en œuvre pourront être mieux perçus et capitalisés.

## RECOMMANDATIONS

Pendant plus d'une dizaine d'années les populations n'ont eu de cesse d'attendre l'aménagement et la viabilisation de la zone. Le contexte actuel dénote une demande pressante de terre pour d'autres types d'exploitation et le risque important d'une accélération de la dégradation des ressources de la zone est à craindre. Prenant en compte les potentialités et contraintes liées à la gestion de cette zone l'équipe d'étude fait les recommandations suivantes :

- la délimitation et la matérialisation immédiate des limites de la zone ;
- l'élaboration et la mise en application du cahier de charge spécifique pour régir l'exploitation de la zone ;
- la prise d'un arrêté conjoint portant délimitation et consacrant la vocation pastorale de la zone ;
- la conduite d'une enquête pour le recensement du cheptel exploitant la zone pastorale en vue d'identifier les acteurs sur lesquels on mettra l'accent pour l'amélioration des productions animales et du système d'élevage ;
- une étude sur les capacités de charge de la zone ;
- la mise en place des CVGT dans les villages et d'une CIVGT qui intégrera la gestion de la zone dans ses actions.

## CONCLUSION

L'étude diagnostique conduite auprès des villages exploitant la zone pastorale de Yarkanré et l'analyse des potentialités de cette zone ont permis de cerner l'atout majeur pour la préservation de l'environnement. Il s'agit de la cohésion sociale inestimable qui règne entre les communautés et qui constitue l'épine dorsale de la sécurité foncière de cette zone pastorale. L'effort de préservation du milieu consenti par les populations est un témoignage de leur volonté à assurer la pérennisation de cet espace qui au delà de sa vocation pastorale, remplit d'autres fonctions non moins importantes pour elles. L'élaboration du présent plan de gestion vient à point nommé renforcer les bonnes initiatives au développement local. La mise en œuvre du plan de gestion va permettre de répondre aux préoccupations des populations exploitant la zone. En effet, elle constitue une des voies sûres pour l'amélioration des productions animales et partant, des conditions de vie des populations. Promouvoir les activités du secteur de l'élevage, c'est lutter contre la pauvreté qui sévit en milieu rural.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- 1- Service Provincial des Ressources Animales du Kourittenga, Programme Annuel 1999 ;
- 2- Projet Agriculture Durable (PAD) : Plan d'Opération de la Deuxième Phase (2000-2002) Octobre/Novembre 1999 ;
- 3- Projet Agriculture Durable (PAD) : Plan de travail Annuel 2003 janvier 2003 ;
- 4- Ministère des Ressources Animales. 2000 ; Plan d'actions et programme d'investissements du secteur de l'élevage (PAPISE) ;
- 5- Ministère des Ressources Animales. 2002 ; Eléments de réflexion sur les zones pastorales au Burkina Faso ;
- 6- Ministère des Ressources Animales Loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso, 2002.

## **ANNEXES :**

- 1- Termes de Référence de l'étude
- 2- Liste des personnes ressources rencontrées
- 3- Liste des producteurs ayant participé au diagnostic conjoint

## **Annexe 1 : Termes de référence pour l'élaboration du Plan d'Aménagement de la Zone Pastorale de Yarkanré**

### **1 Contexte et justification**

L'Elevage constitue un volet important dans les activités de production dans la province du Kourittenga et notamment dans l'emprise territoriale de la zone pastorale de Yarkanré.

Pour assurer la vocation pastorale de la zone de Yarkanré telle que définie par le Ministère des Ressources Animales (MRA), le PNGT II propose d'élaborer un Plan de Gestion dont la mise en œuvre permettra de dynamiser les activités d'élevage. L'élaboration de ce plan d'aménagement pastoral constitue l'objet des présents termes de référence (TDR).

### **2 Objectif global**

Contribuer à l'amélioration des productions agropastorales et à la coexistence pacifique entre les communautés rurales.

### **3 Objectifs spécifiques**

Elaborer un Plan de gestion de la Zone Pastorale de Yarkanré pour une sécurisation foncière des activités d'élevage et une gestion durable des ressources naturelles dans la zone.

### **4 Méthodologie**

Le Plan d'aménagement sera élaboré par une équipe d'agents de la DAPF qui en assure la supervision et répond devant le PNGT II

La méthodologie respectera les points suivants :

- une rencontre de briefing entre l'équipe, la DAPF et le PNGT II pour échanger sur la méthodologie de travail et préciser la compréhension des termes de références ;
- une recherche documentaire ;
- des entretiens avec les institutions et personnes ressources en charge des politiques de développement de l'élevage, les services techniques et l'administration locale ;
- des sorties de sensibilisation dans les villages riverains de la Zone Pastorale afin de susciter leur adhésion au plan d'aménagement ainsi que de leur participation à la gestion durable de la zone ;
- des sorties de collecte de données au niveau terrain par l'utilisation de la méthode Active des Recherche Participative (MARF) ;
- la rédaction d'un rapport provisoire qui sera présenté au Cadre de Concertation Technique Provincial (CCTP) ;
- une restitution au cadre de concertation technique provincial (CCTP) du Kourittenga en vue de l'amendement du rapport provisoire ;
- la finalisation du rapport et son dépôt au PNGT II et au MRA ;

- la présentation de l'avant projet du Plan de Gestion de la Zone à la commission Provinciale d'Aménagement du Territoire (CPAT) du Kourittenga
- l'introduction du projet du Plan de Gestion dans le circuit de l'adoption.

## **5 Tâches des agents chargés de l'élaboration du Plan d'aménagement**

Les agents devront au cours de la recherche documentaire et de l'enquête sur le terrain, collecter et analyser les données sur la situation actuelle de la Zone Pastorale de Yarkanré, faire des scénarios de projection et proposer des axes d'intervention visant la dynamisation de la Zone.

Ils devront particulièrement :

- réaliser un diagnostic conjoint qui va permettre :
  - d'estimer les ressources et les potentialités pastorales de la zone ;
  - d'estimer les effectifs du cheptel et leur tendance d'évolution ;
  - d'estimer les systèmes d'élevage et l'importance de la transhumance ;
  - de connaître le milieu humain et physique de la zone d'étude ;
  - de recenser les acteurs (éleveurs...) dans la zone ou de réactualiser les données des recensements antérieurs ;
  - d'identifier les formes et niveaux d'organisation sociale, socio-économique ou professionnelle ;
  - de connaître les activités menées dans la zone ;
  - d'évaluer les contraintes et les problèmes liés au développement ;
  - de connaître les modes de gestion des ressources naturelles ;
  - d'identifier les besoins des populations et les projets ou actions prioritaires ;
- exploiter les cartes existantes pour l'établissement d'une carte numérique actualisée de la zone de Yarkanré, l'identification des unités de végétation et l'occupation des sols ;
- relever les coordonnées géographiques des infrastructures existantes, programmées ou à implanter ;
- analyser les principales dynamiques et contraintes de développement de la zone ;
- élaborer un plan de gestion de la zone pastorale de Yarkanré qui hiérarchisera les axes de développement et proposera des actions visant à :
  - définir les organes de la zone pastorale impliquant les acteurs (villages riverains) ;
  - améliorer la gestion de la zone par l'établissement d'un cahier de charges défini avec les producteurs ;
  - appuyer les producteurs en vue d'une intensification des productions animales ;
  - sécuriser les activités d'élevage par rapport à la question foncière ;

Le plan d'Aménagement déterminera aussi les organisations villageoises adaptées pour gérer la zone et réaliser les activités planifiées. Il devra en outre définir le rôle des partenaires au développement et des producteurs dans la politique globale de l'Etat en matière de Zone Pastorale.

Enfin une estimation des coûts des activités devra être faite et accompagnée d'un plan de financement qui précise la contribution de chaque acteur.

Le document principal sera étayé par des annexes portant sur les actions zootechniques et vétérinaires, les aspects fonciers et humains, les aspects agricoles, les organisations des producteurs, les infrastructures agro-pastorales.

## **6 Les résultats attendus**

Le produit attendu est le Plan de Gestion de la zone pastorale conformément aux objectifs spécifiques définis ci-dessus. Ce plan doit contenir les informations suivantes :

- une description synthétique et une analyse de la situation physique, écologique, humaine, organisationnelle et socio-économique de la zone de Yarkanré ;
- une synthèse des activités menées dans la zone de Yarkanré ;
- une analyse du fonctionnement de la zone pastorale de Yarkanré ;
- une définition des actions prioritaires à court, moyen et long terme ;
- une carte numérique de la zone de Yarkanré ;
- un schéma d'occupation de la zone matérialisée par une carte ;
- une carte des infrastructures ;
- un recensement des acteurs dans la zone ;
- une proposition de cahier de charges en rapport avec les objectifs d'intensification de l'élevage ;
- un plan d'investissement et des mesures d'accompagnement (organisations villageoises efficaces, les règles de gestion) pour la gestion de la zone de Yarkanré ;
- une définition claire des rôles des acteurs (Projets, programmes, services techniques , administration, producteurs) ainsi que les organes de gestion de la zone pastorale ;
- une planification de la gestion rationnelle de l'espace avec une intégration parfaite des activités agro-sylvo-pastorales.

## **7 Organisation du travail**

Le travail sera confié à une équipe d'agents de la DAPF composée d'un agro-pastoraliste, d'un zootechnicien et d'un géographe sous la supervision de ladite direction.

L'équipe fera appel aux personnes ressources au niveau provincial notamment le DPRA, le DPAHRH, le DPECV, l'EMP-PNGTII/Kourittenga.

La durée de la phase terrain sera définie en fonction de la méthodologie retenue et comprendra :

- des missions d'information et de diagnostic exploratoire ;
- des missions de diagnostic participatif ;
- une mission pour la restitution des résultats aux populations de la zone ;

- une session de présentation et d'approbation des résultats par la CPAT du Kourittenga.

La rédaction du rapport se fera à Pama ou à un autre lieu jugé opportun sans toutefois perturber les acteurs prenant activement part à cette rédaction.

L'équipe sera amenée à travailler à Koupéla pour la recherche documentaire, les entretiens avec les responsables, des services techniques régionaux, la rédaction du rapport, la préparation de la restitution des résultats et la session de la CPAT. La durée est évaluée selon la méthodologie retenue.

Supervision des travaux :

La DAPF effectuera des missions de supervision correspondant aux séjours de l'équipe sur le terrain.

## **8 Période et durée**

Les travaux pourraient se dérouler d'avril à juin 2003. Les délais d'exécution ne sauraient excéder quatre vingt dix (90)

## ANNEXE N° 2 : LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N° ordre	Nom et Prénoms	Structures	Observations
01	GAMPINE Philippe	DPRA/ KRT	Directeur
02	DRABO Mouhamed	Coord./PNGT/ KRT	Coordonnateur Provincial
03	KINDO Hamadé	Coord. /PNGT/ KRT	Agronome
04	YAMEOGO Flore	Coord. /PNGT/ KRT	Economiste
05	KAMBOU Salif	Coord. /PNGT/ KRT	Sociologue
06	DAKOURE Abdoulaye	PAD	Coordonnateur
07	OUEDRAOGO Désiré	PAD	Resp. Cellule Gestion des Terroirs
08	GUINDO Moulaye	PAD	Resp. Cellule Formation/Vulgarisation
09	DONESSOUNE Mathilde	ZATE/ Gounghin	Chef ZATE
10	OUOBA Gérard	Préfecture/Gounghin	Préfet
11	GANABA Sibiri	DPECV	Directeur
12	ZAMPALIGRE Mamadou	Sce Forestier/ Gounghin	Chef Poste
13	SAWADOGO Bernadette	DRRA-CE Tenkodogo	Intérimaire
14	NOBA Moussa	Repr. Vil. Yarkanré	RAV/Yarkanré
15	SANA Harouna	Repr. Vil. Yarkanré	Pépiniériste

### ANNEXE 3 : LISTE DE PRESENCE AU DIAGNOSTIC CONJOINT

N° d'ordre	NOM	PRENOMS	VILLAGE
1	Sandwidi	Soré	Wénigbankin
2	Sandwidi	Tousma	Wénigbankin
3	Sana	Harouna	Douré
4	Noba	Jean	Yarkanré
5	Noba	Jean Marie	Yarkanré
6	Noba	Maurice	Yarkanré
7	Sana	Séni	Douré
8	Noba	Dieudonné	Yarkanré
9	Noba	Jean	Yarkanré
10	Noba	Lucien	Yarkanré
11	Noba	Albert	Yarkanré
12	Noba	Souleymane	Yarkanré
13	Noba	Jean	Yarkanré
14	Noba	Moumouni	Yarkanré
15	Noba	Nonloré	Yarkanré
16	Noba	Jean Paul	Yarkanré
17	Noba	Kouassa	Yarkanré
18	Noba	Paul	Douré
19	Sawadogo	Paul	Yarkanré
20	Noba	Abel	Douré
21	Noba	Issaka	Douré
22	Noba	Loghé	Yarkanré
23	Noba	Ferdinand	Yarkanré
24	Noba	Boureima	Douré
25	Kanla	Issaka	Douré
26	Noba	Jean Bernard	Yarkanré
27	Noba	Joachim	Yarkanré
28	Noba	Denis	Yarkanré
29	Sana	Ousmane	Douré
30	Noba	Alexis	Yarkanré
31	Sandwidi	Sibri	Wénigbankin
32	Sandwidi	Lokré	Wénigbankin
33	Sandwidi	Julien	Wénigbankin
34	Sandwidi	Raogo	Wénigbankin
35	Sandwidi	Sibri	Wénigbankin
36	Sandwidi	Amidou	Wénigbankin
37	Waongo	Raogo	Wénigbankin
38	Tougma	Hypolite	Gounghin
39	Noba	Moussa	Yarkanré
40	Noba	Jean	Yarkanré
41	Noba	Mouni	Yarkanré
42	Noba	Yossoufé	Yarkanré
43	Noba	Henri	Yarkanré
44	Sawadogo	Ambroise	Yarkanré
45	Sawadogo	Irissa	Yarkanré
46	Noba	Doiléon	Yarkanré
47	Sawadogo	Saïdou	Yarkanré
48	Compaoré	Jeanne	Yarkanré
49	Koudougou	Rosalie	Yarkanré

50	Noba	Kibsbila	Yarkanré
51	Doyomba	Edwige	Yarkanré
52	Noba	Kiryamba	Yarkanré
53	Waongo	Lucien	Yarkanré
54	Zombré	Alexis	Yarkanré
55	Noba	Juliette	Yarkanré
56	Noba	François	Yarkanré
57	Sawadogo	Noufou	Yarkanré
58	Noba	Yamdoogo	Yarkanré
59	Noba	Jean Gabriel	Yarkanré
60	Noba	Dénis	Yarkanré
61	Sawadogo	Tilado	Yarkanré
62	Noba	Marceline	Yarkanré
63	Kuiré	Paul	Yarkanré
64	Noba	Henri	Yarkanré
65	Yooda	Issa	Yarkanré
66	Kanla	Moussa	Fairin
67	Kaboré	Salamata	Yarkanré
68	Kima	Tobgo	Yarkanré
69	Noba	Marguerite	Yarkanré
70	Niodogo	Lucienne	Yarkanré
71	Tougma	Denise	Yarkanré
72	Kima	Tilado	Yarkanré
73	Noba	Urcile	Yarkanré
74	Noba	Noaga	Yarkanré
75	Tougma	Tolompoko	Yarkanré
76	Tougma	Bila	Yarkanré
77	Kima	Rose Marie	Yarkanré
78	Noba	François	Yarkanré
79	Kanla	Moïse	Watinomé
80	Kanla	Issaka	Watinomé
81	Kanla	Adama	Watinomé
82	Balima	Boureima	Wenigbankin
83	Séléga	Jean	Bondoudmin
84	Rayama	Raogo	Bondoudmin
85	Sandwidi	Chef	Sampaongo
86	Zombré	Justin	Sampaongo
87	Zougouloré	Solange	Yarkanré
88	Noba	Amandine	Yarkanré
89	Noba	Catherine	Yarkanré
90	Noba	Jean Paul (chef)	Nabasnoghin
91		Chef Wénigbankin	Wénigbankin
92	Kima	Célestine	Yarkanré
93	Songré	Justine	Yarkanré